

Province de
Hainaut

**Serge Hustache,
Président du Collège provincial**

Présentation du projet du Budget 2025

24 septembre 2024





Province de
Hainaut



« *Etre optimiste est un combat* »

Eric-Emmanuel Schmitt

H A I N A U T . B E



Province de
Hainaut



« Nous avons, au terme de cette législature, relevé le défi d'assumer le pourtant insoutenable financement des zones de secours sans toucher à l'emploi. » (Budget 2024)

Le budget 2025 essentiellement un budget technique.



Province de
Hainaut

Photographie du Budget 2025



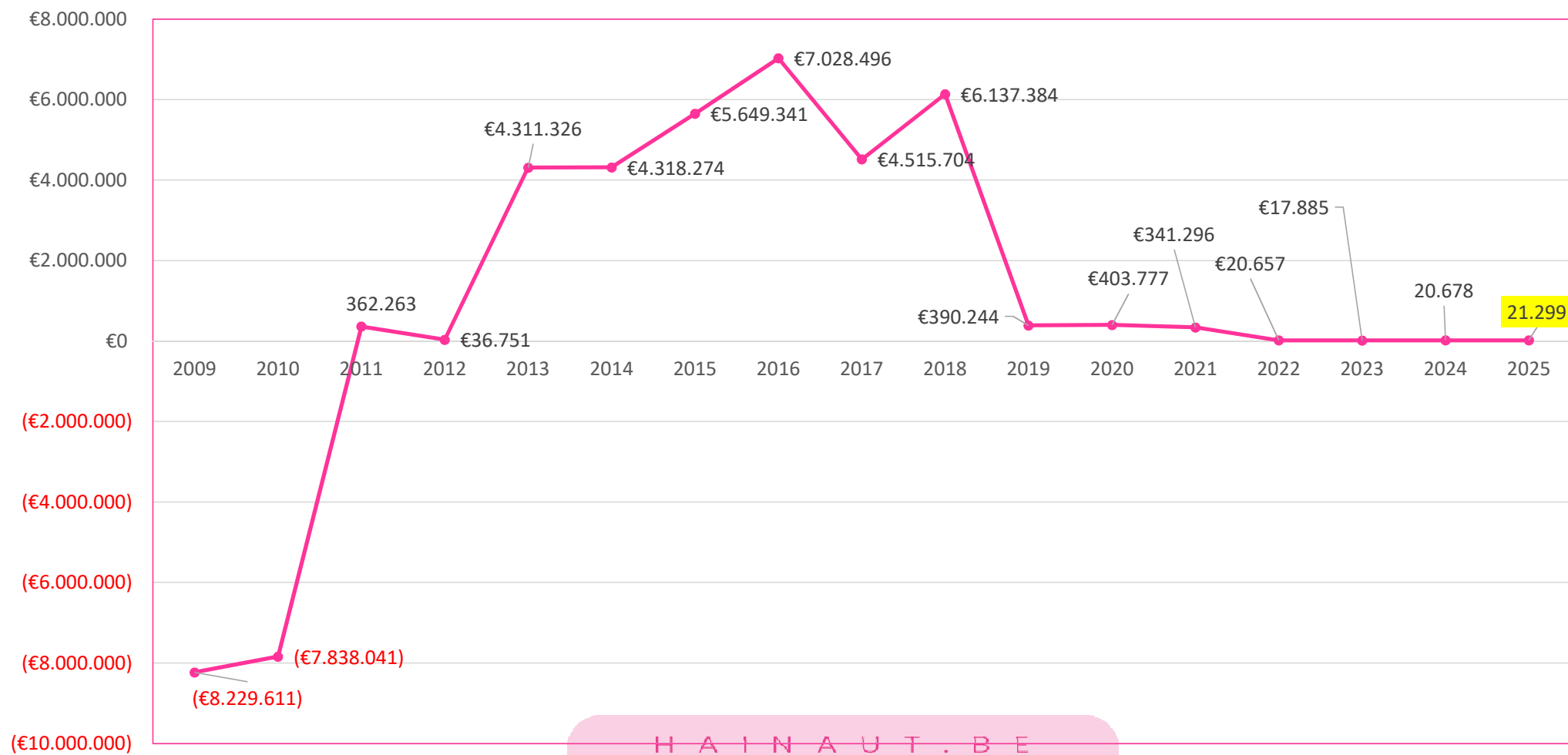
ORDINAIRE			
Recettes		Dépenses	
Prestations	17.406.903	Personnel	333.137.729
Transferts	501.888.995	Fonctionnement	77.150.576
Dette	717.197	Transferts	73.049.196
		Dette	36.157.795
	520.013.095		519.495.296
Prélèvements	0	Prélèvements	496.500
Boni exercice	21.299		
Boni exercices antérieurs	18.624.190		
Boni général	18.645.489		
Subventions-traitements (enseignants)	280.968.545	Traitements enseignants	280.968.545
Total avec enseignants	800.981.640	Total avec enseignants	800.463.841
EXTRAORDINAIRE			
Recettes		Dépenses	
Transferts	4.802.202		569.623
Investissements	736.001		27.437.106
Dette	23.242.734		234.205
	28.780.937		28.240.934
Boni avant prélèvements	540.003		
Prélèvements	260.000		700.000
Boni exercices antérieurs	64.314.860		
Boni général	64.414.863		

H A I N A U T . B E



Province de
Hainaut

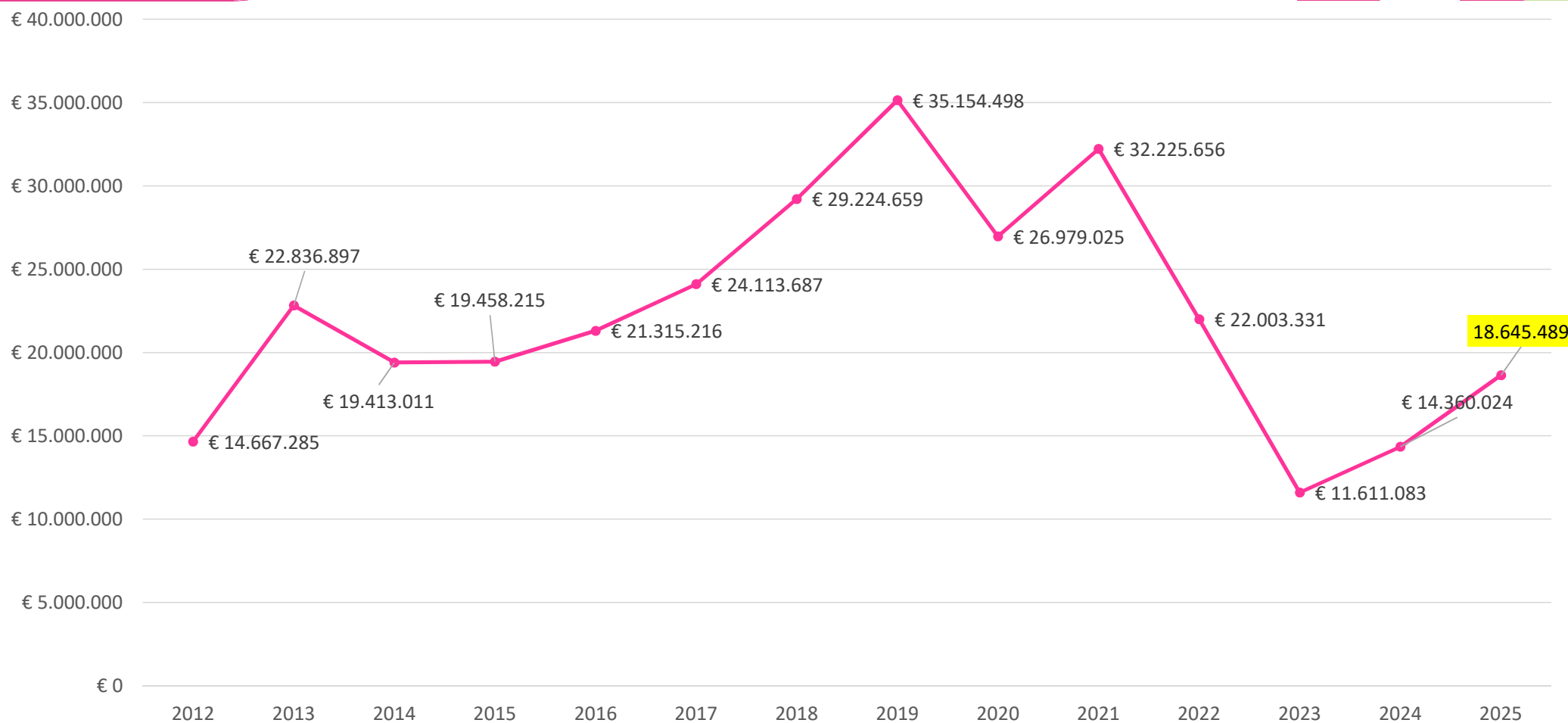
Evolution du boni initial à l'exercice propre





Province de
Hainaut

Evolution du boni général



H A I N A U T . B E



Province de
Hainaut



**« Ne pas railler, ne pas déplorer, ne pas
maudire, mais comprendre »
Baruch Spinoza**



Province de
Hainaut

Les grands enjeux et les grands défis du Hainaut



1. Le financement des zones de secours
2. L'évolution de l'emploi
3. Les effets du plan PEP's
4. Les dépenses de pensions
5. La réforme de la fonction publique locale
6. La fiscalité immobilière wallonne
7. Le Fonds des Provinces et les compensations
8. Le patrimoine provincial
9. Analyse du budget 2025

Le financement des zones de secours – la DPR



- Pour rappel, l'étude CIRIEC de l'APW avait déjà montré que la reprise du financement communal des zones de secours par les Province est une réforme anticonstitutionnelle et qui ne repose que sur la bonne volonté des Provinces.
- la section législation du Conseil d'Etat s'est prononcée sur une proposition de décret visant le financement des zones de secours par les provinces dans un avis rendu le 9 août dernier, en faisant état d'une violation du principe de loyauté fédérale, d'un empiètement de la Région wallonne sur les compétences fédérales, d'un contournement de l'esprit de la loi,... Avant de conclure comme suit : « ***imposer que ce financement complémentaire soit pris en charge par les provinces n'est, dans le contexte examiné, pas admissible*** »
- Néanmoins la nouvelle DPR prévoit que « le gouvernement *stabilisera juridiquement le transfert de la dotation provinciale aux zones de secours et fixera une trajectoire budgétaire pour finaliser la reprise totale du financement des Zones de secours déchargeant ainsi au maximum les villes et communes* »



Province de
Hainaut



***« Il n'est pas de vent favorable pour celui
qui ne sait pas où il va »***
Sénèque



Province de
Hainaut

Le financement des zones de secours



	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Montant numéraires	14,8 mio	24,7 mio	33,8 mio	43,1 mio	52,1 mio	52,1 mio?	?	?
% théorique	20%	30%	40%	50%	65%	65% ou 100%?	?	?
Extrapolation				52,3 mio	72 mio	115,8 mio	120,3 mio	125,2 mio
Delta				+ 9,2	+ 20	?	?	?



Province de
Hainaut

Le financement des zones de secours – la DPR



La Province de Hainaut a déjà injecté plus de **250 millions d'€** dans le cadre du financement des Zones de secours.

L'évolution de l'emploi



Depuis 2009, la Province de Hainaut applique un **moratoire sur le non-remplacement du personnel partant à la retraite**.

Cette mesure a été renforcée en 2021 avec la volonté de **réduire de 10% l'effectif**

(-450 ETP) d'ici fin 2024.

Les résultats sont encourageants et le nombre d'ETP a diminué de 4567 à 4220 en août 2024

➤ Soit **-347 ETP (ou -7,6% ETP)** en 3 ans.

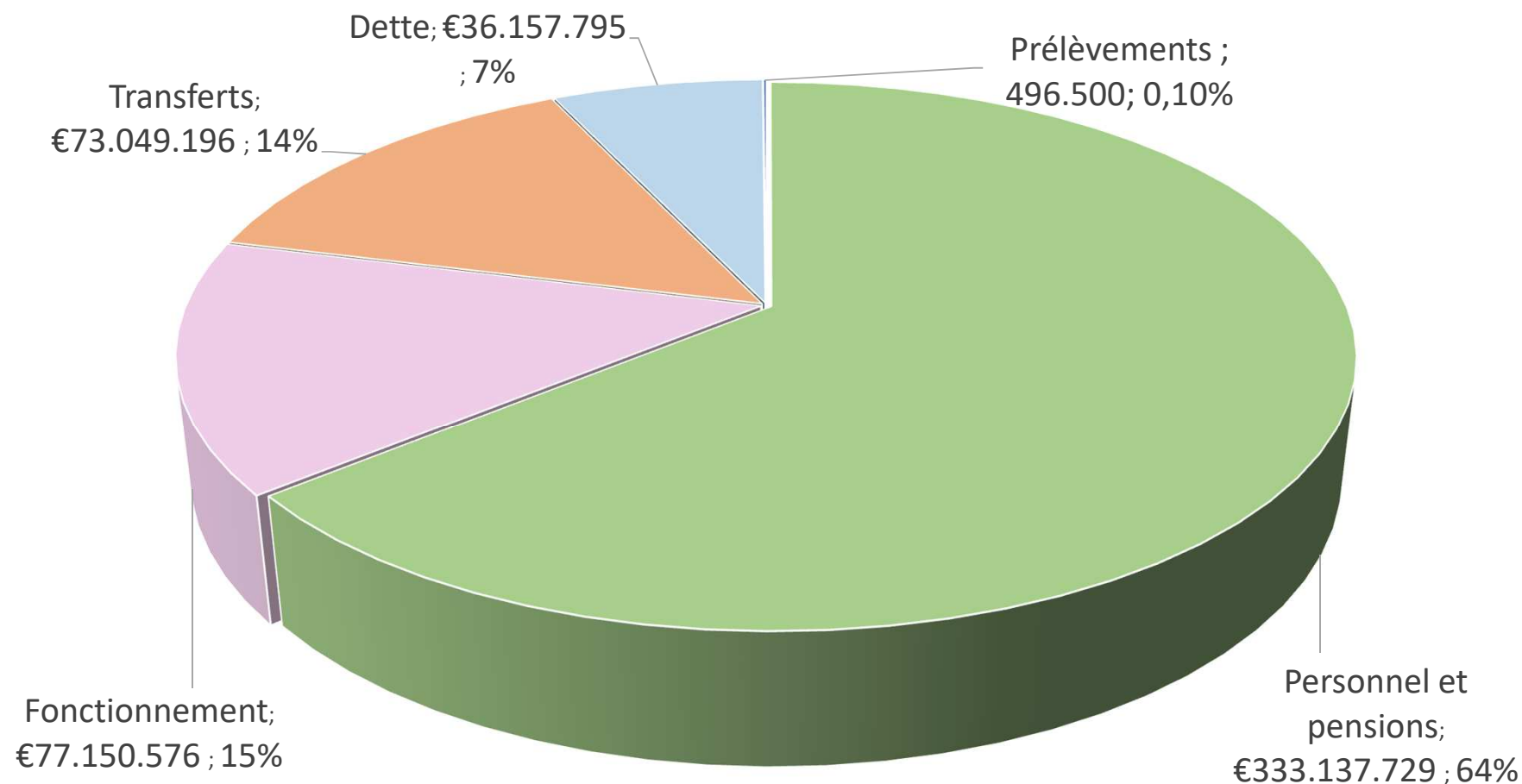


Si la masse salariale tient compte de tous les montants bruts rémunérés par la Province, **la mesure des ETP ne tient pas compte** des : collaborateurs occasionnels, des conseillers provinciaux et des contrats liés aux primes éventuelles qui ne correspondent pas à une charge de travail (jetons de présence, frais KM, compléments ONSS, etc.). En effet, ceux-ci n'ont pas de charge contractuelle au niveau de la Province.



Province de
Hainaut

Part du personnel dans les dépenses ordinaires 2024



H A I N A U T . B E

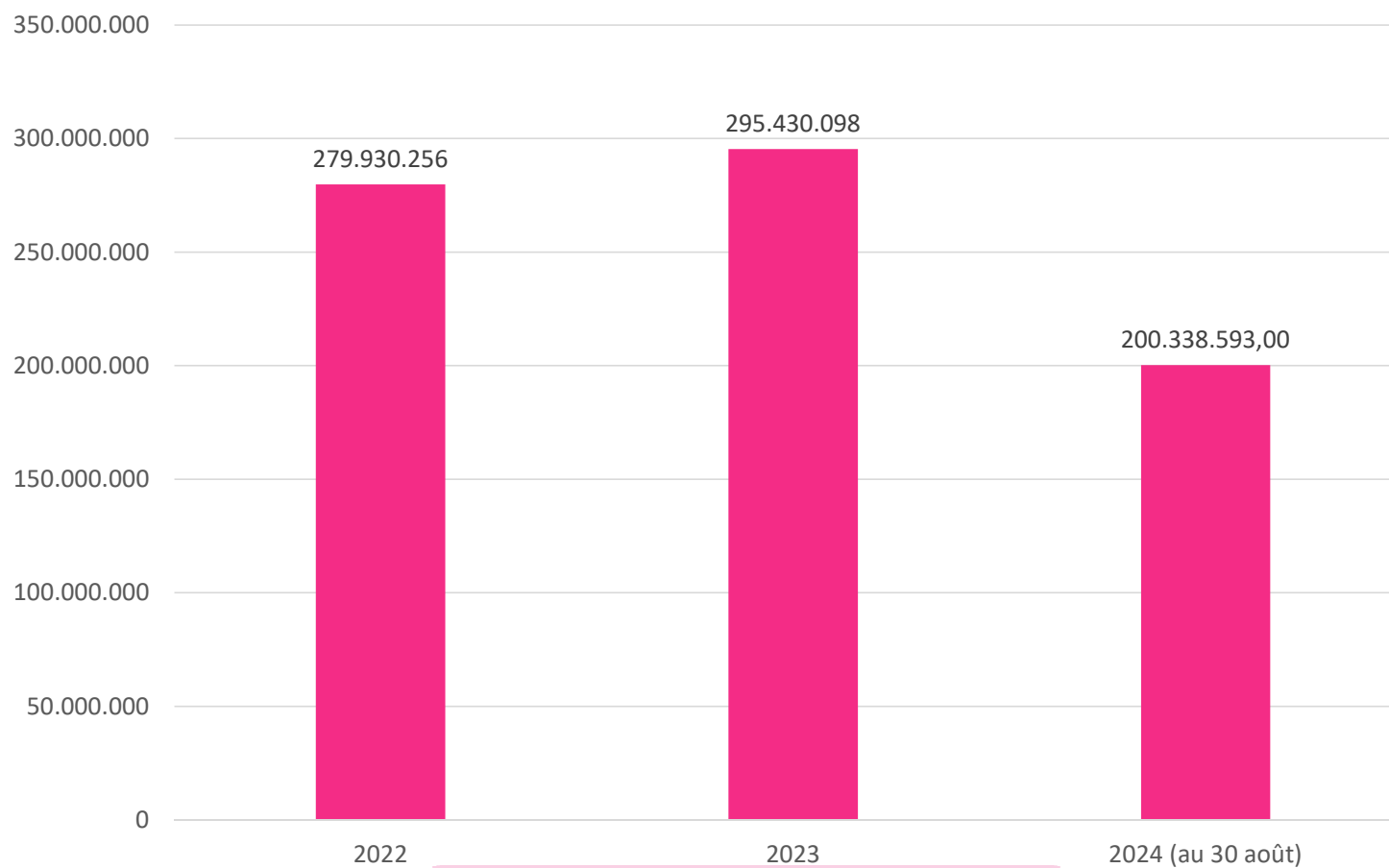


Province de
Hainaut

Evolution de la masse salariale

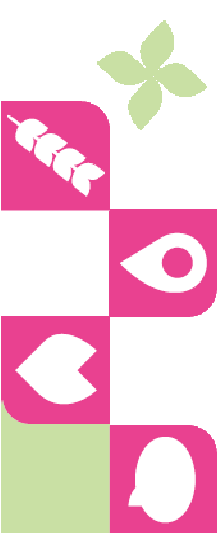


Masse salariale (hors collaborateurs occasionnels)

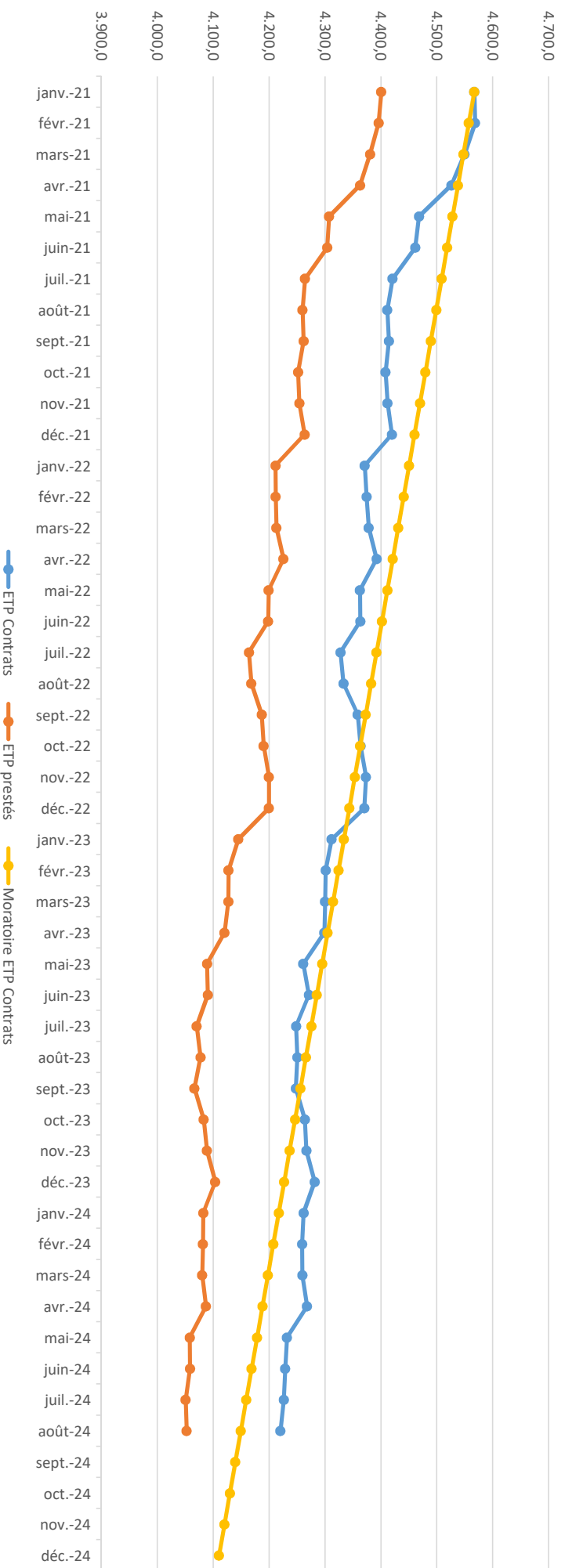


H A I N A U T . B E

Evolution des ETP depuis la mise sur pied du moratoire



Evolution des ETP de 2021 à 2024



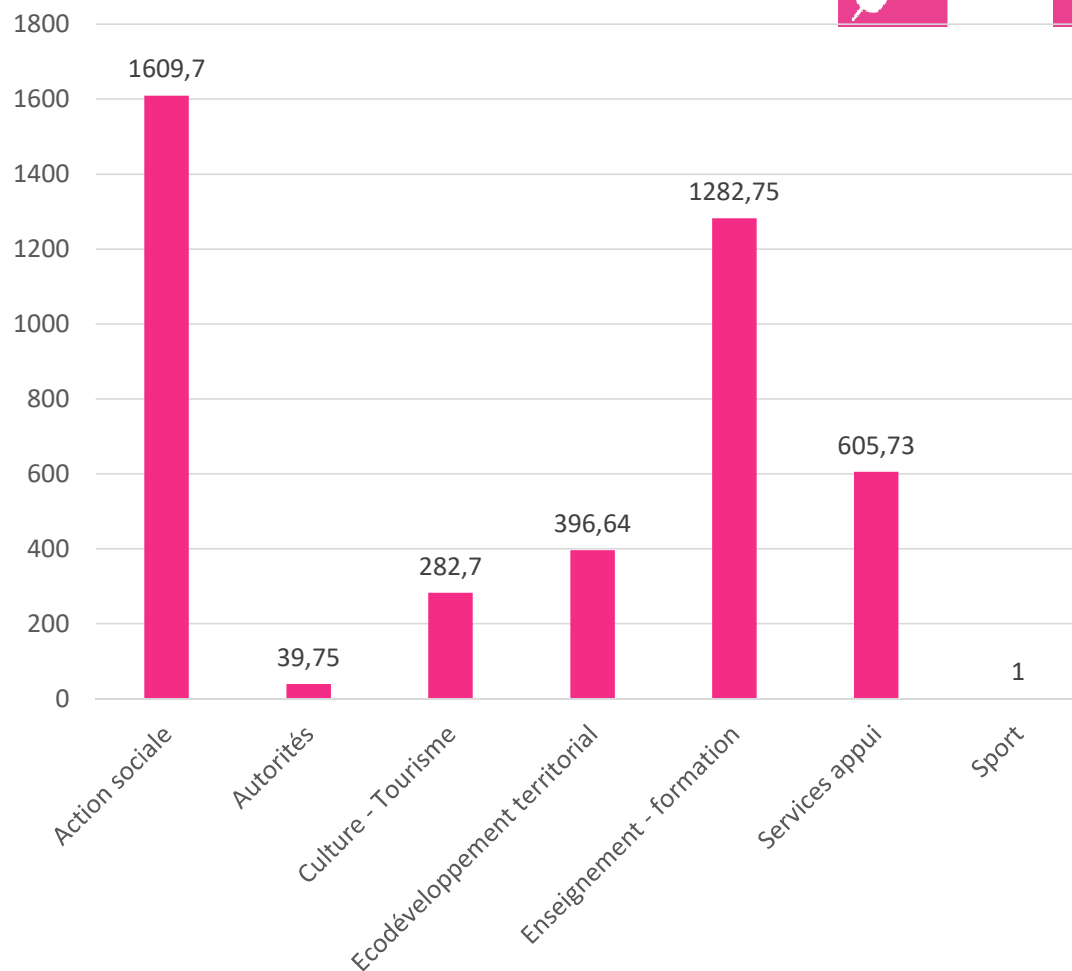


Province de
Hainaut

Répartition des ETP (au 30/08/24)



Secteur d'activité	Total : 4228,974 ETP	%
Action sociale	1609,07	38,18%
Autorités	39,75	0,94%
Culture - Tourisme	282,7	6,71%
Eco- Développement territorial	396,64	9,41%
Enseignement / formation	1282,75	30,44%
Services d'appui	605,73	14,37%
Sport	1	0,02%





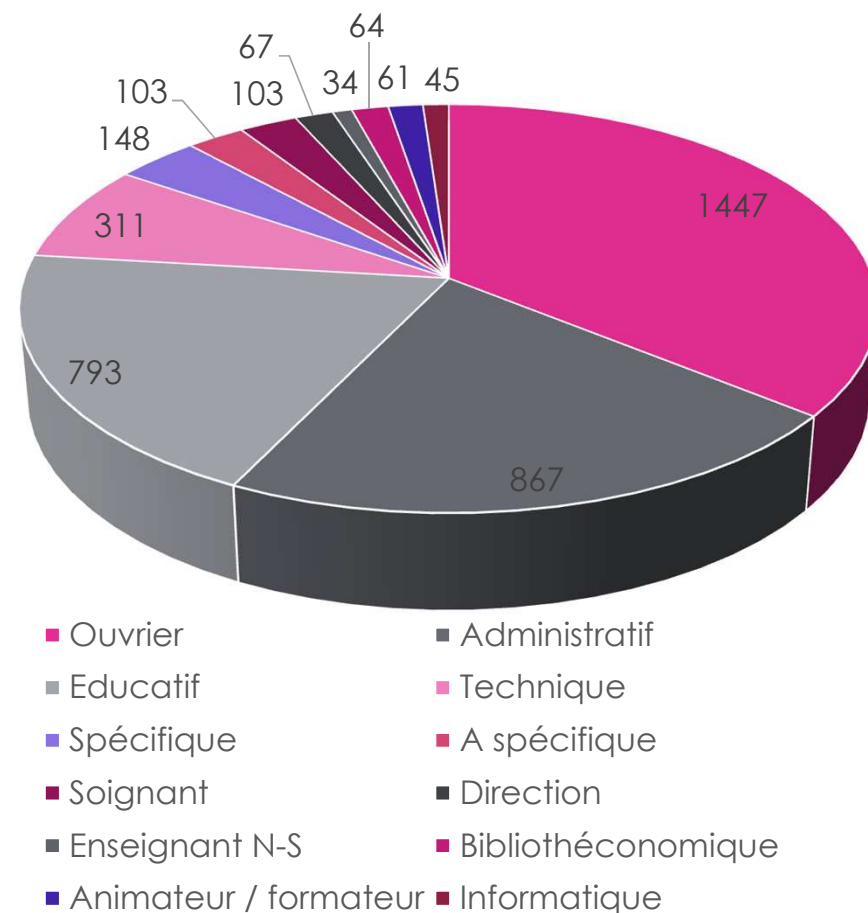
Province de
Hainaut

Ventilation des ETP



Catégorie professionnelle	ETP Standard	%
Ouvrier	1.446,65	34,33%
Administratif	866,79	20,57%
Educatif	793,45	18,83%
Technique	310,50	7,37%
Spécifique	147,99	5,89%
A spécifique	174,49	4,14%
Soignant	102,62	2,44%
Direction	67	1,59%
Enseignant N-S	34,30	0,81%
Bibliothéconomique	64,25	1,52%
Animateur / formateur	60,60	1,44%
Informatique	45,30	1,08%
Total	4.213,94	100%

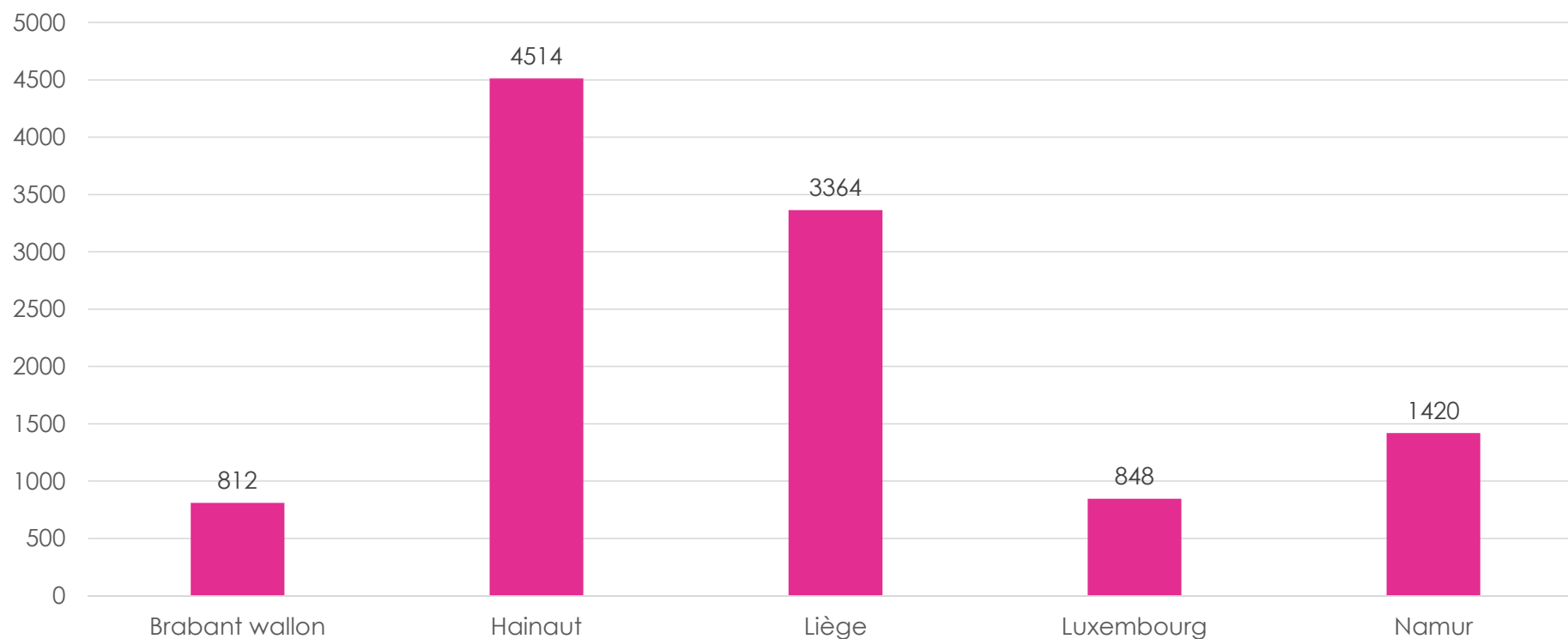
Ventilation du personnel en ETP par catégorie professionnelle au 30/08/2024





Province de
Hainaut

Comparatif du nombre d'agents dans les 5 provinces wallonnes



■ Nbre d'agents provinciaux (Source: APW / Chiffres 2022)

H A I N A U T . B E

Les effets du Plan PEP's



En 2024 =

- ✓ **A l'initial** : 19.138.057 €
- ✓ **MB2 2024** (Conseil du 8 octobre) : - 1,5 millions € placés en provision pour le financement des zones de secours (avec la réduction des dépenses de personnel et de dette, ainsi que quelques recettes en plus).

En 2025 =

- ✓ **A l'initial** : 19.134.664 € : montant similaire par prudence (nous sommes toujours dans un contrat à prix variables)

Les effets du Plan PEP's



Depuis deux ans, le Plan PEP's fait ses preuves, grâce à un **engagement provincial collectif** de tous les agents, appuyé par l'excellent travail des **contrôleurs énergie**:

- ✓ Près de **25% d'économies réalisées** en moyenne, voire même parfois **jusqu'à 50%** sur certains sites;
- ✓ Reconduction du plan pour la période de chauffe 2024-25
- ✓ Poursuite de la politique de sensibilisation des agents provinciaux aux gestes « anti-gaspi »

Pour rappel : le Plan PEP's



- ✓ **Optimiser** les heures de chauffage par une diminution générale de la température dans les locaux entre 8h et 16h30 (19° dans les bureaux et les classes, 18° dans les ateliers) ;
- ✓ **Limiter** le nombre de bâtiments à chauffer par une rationalisation des espaces ;
- ✓ **Revoir** la politique d'occupation des locaux provinciaux par des tiers ;
- ✓ **Optimiser** les installations techniques par un contrôle strict des chaudières et des compteurs d'eau ;
- ✓ **Sensibiliser** le personnel mais également les élèves à la chasse aux gaspis ;

L'évolution des dépenses de pension



3 inquiétudes :

- **Evolution à la hausse du déficit des pensions** (différentiel entre cotisations de base et pensions à payer)
- **Evolution à la hausse du taux de responsabilisation** : de 75,51% en 2025 à 85,38% en 2029.
- Menace de devoir **inscrire la cotisation de responsabilisation à l'exercice propre** → montants complémentaires à retrouver pour équilibrer le budget.

La **cotisation de responsabilisation** (exercice antérieur) a été estimée par le Service des Pensions à **15.687.062 €**, soit 1 millions d'€ de plus qu'en 2024. On observe une évolution à la hausse d'année en année. A ce stade, les services financiers n'ont pas tenu compte de l'incitant fédéral car il existe une grosse incertitude à ce sujet.

La réforme de la Fonction publique locale



- **14 mars 2024** : vote du décret modifiant le CDLD en ce qui concerne la fonction publique locale
 - **1^{er} juillet 2024** : entrée en application du décret
- Le cadre et le statut général du personnel devront être mis en conformité **au plus tard le 31 décembre 2025**.

Il y aura un impact financier pour ces adaptations et recommandations qu'il est difficile de chiffrer à l'heure actuelle. Les Services financiers et l'IGRH travaillent de concert pour estimer cet impact.

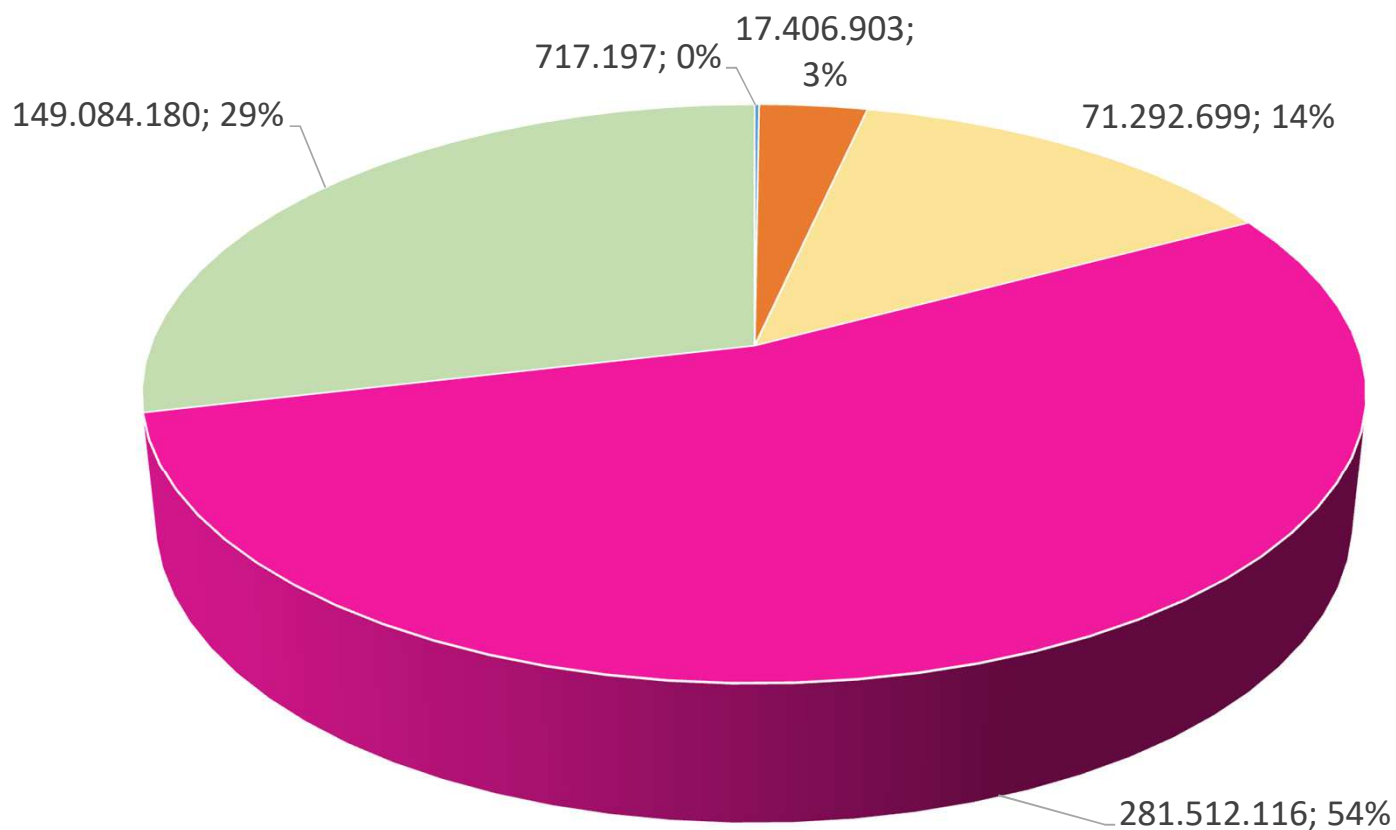


Province de
Hainaut

La fiscalité immobilière wallonne



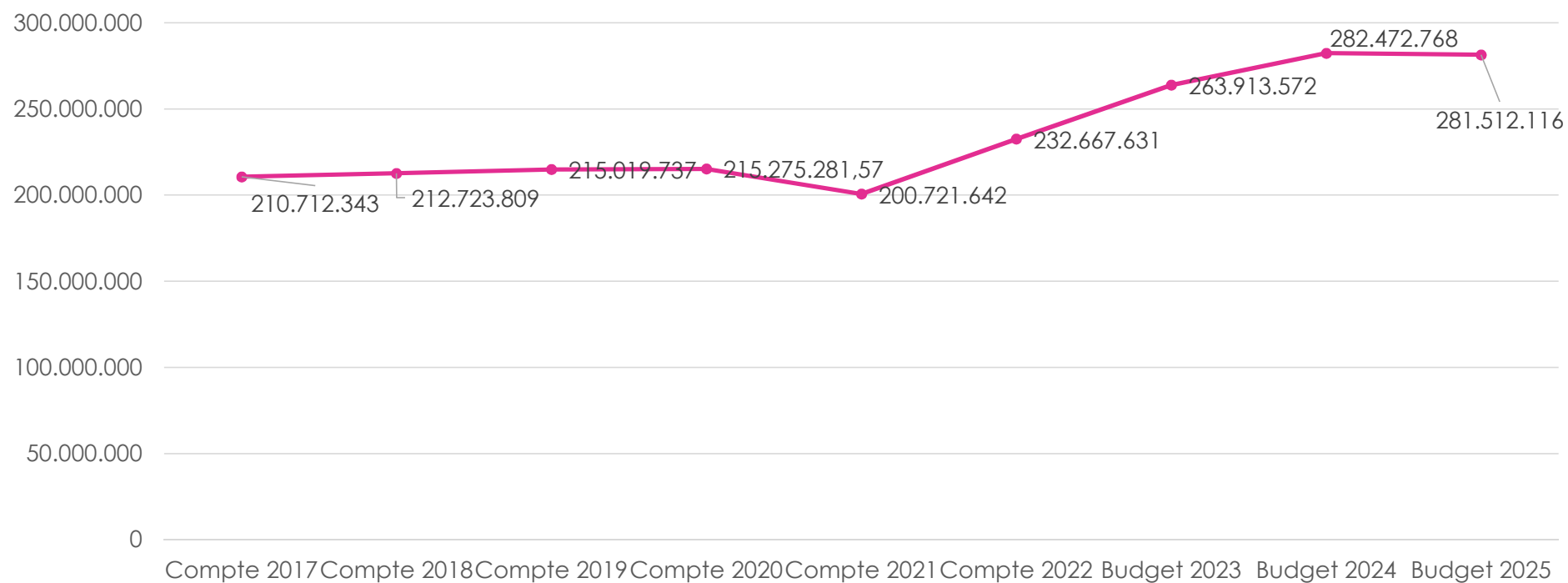
Le Précompte des Revenus Immobiliers représente **54,14%** des recettes provinciales.





Province de
Hainaut

Evolution du rendement des additionnels au PI





En date du 24 juin 2024, la Province de Hainaut a reçu un courrier du SPW l'informant d'une nouvelle méthode de calcul pour établir les prévisions budgétaires des additionnels au précompte immobilier, basée sur **une moyenne des perceptions réelles des 3 dernières années**.

	Juin 2023	Septembre 23	Juin 24	Différentiel
2023	265.409.998			
2024	281.263.396	282.472.768	259.472.768	-22.876.410
2025	299.787.098	303.463.774	264.785.422	-38.678.352
2026	314.657.848	318.514.343	270.081.847	-48.432.496
2027	326.164.249	330.499.024	275.485.631	-55.013.393
2028		342.971.118	280.996.775	-61.974.343
2029		355.947.798	286.615.279	-69.332.519



Au vu de l'écart conséquent entre ces dernières prévisions et celles d'avant, il est autorisé pour les Provinces « *de conserver les prévisions budgétaires de septembre 2023 dans les MB2024 et dans le Budget initial 2025* ».

Méthode retenue : Utiliser la méthode de calcul utilisée jusqu'en 2021, avant la reprise par le SPW:

- ✓ Prendre la prévision 2023 non indexée. Nous bénéficions des coefficients d'indexation des revenus cadastraux (par rapport à 2023) : +7,19% pour 2025 (-3% dégrèvements) → 4,19% d'indexation
→ **281.512.116 €** pour 2025



La Province de Hainaut dispose, au sein du service Stratégie et Supracommunalité, d'une équipe de **7 agents menant les missions d'indicateurs experts provinciaux**.

Cette mission consiste à **aider les communes à mettre à jour leurs données cadastrales**, et permet à la Province de bénéficier d'une rentrée financière supplémentaire grâce à la révision des revenus cadastraux.

A ce jour, le service traite les dossiers de **14 communes**.

Le partenariat Commune-Province est concrétisé par une convention.

Un certain nombre de nouvelles communes ont exprimé leur volonté de bénéficier des services de la cellule indicateurs-experts, elles souhaitent adhérer au dispositif en 2025.

Les différentes missions possibles sont :

- L'encodage des permis d'urbanisme et uniques dans l'application web URBAIN;
- La recherche d'immeubles agrandis ou transformés sans permis ;
- Le relevé des discordances entre les informations reprises à la matrice cadastrale et la réalité sur terrain, tant pour les immeubles bâtis que non-bâtis.

Communes	
Ath	Frasnes-lez-Anvaing
Brugelette	Honnelles
Charleroi (Goutroux)	Les Bons Villers
Charleroi (Marcinelle)	Mons
Charleroi (Mont Sur Machienne)	Pont-à-Celles
Chièvres	Quiévrain
Farciennes	Silly
Fleurus	Thuin



Province de
Hainaut

Le Fonds des Provinces



Dotation générale au Fonds des Provinces

Prévision en EUR	Fonds des provinces
2025	71.292.698,30
2026	72.519.303,50
2026	73.931.040,10
2028	75.368.221,30
2029	76.830.847,10
2030	78.320.233,60

> Soit une augmentation de **2.708.533,80 €** par rapport à 2024



Province de
Hainaut

Evolution du Fonds des Provinces sur les dépenses ordinaires

	Fonds des provinces- zones de secours	% Fonds des Provinces sur les dépenses ordinaires
2012	64.939.046	18,29%
2013	66.445.940	18,34%
2014	67.452.280	18,21%
2015	57.086.100	15,33%
	(63.429.000 – Zones de secours)	
2016	57.394.463	15,29%
	(63.771.626 – Zones de secours)	
2017	58.527.274	15,59%%
	(65.044.294 – Zones de secours)	
2018	56.632.736	14,98%
	(62.925.263 – Zones de secours)	
2019	51.026.645	13,30%
	(56.696.272 – Zones de secours)	
2020	50.684.327	12,8%
	(56.315.919 – Zones de secours)	
2021	52.109.664	12,31%
	(57.899.626 - Zones de secours)	
2022	53.412.207	11,83%
	(59.346.897 - Zones de secours)	
2023	59.062.620	13,19%
	(65.625.133 – Zones de secours)	
2024	61.725.744	12,05%
	(68.584.160 – Zones de secours)	
2025	64.163.428	12,35%
	(71.292.698 – Zones de secours)	

Les compensations fiscales de la Région wallonne



1. Compensation de la forfaitarisation des réductions du PRI pour enfants et personnes à charge

Pour l'exercice 2025: **4.952.567,14 €**

(calculé au départ de l'enrôlement du précompte immobilier en 2023).

2. Complément régional « Plan Marshall »

A ce stade, le Gouvernement wallon n'a toujours pas arrêté le montant du complément régional pour l'année 2023 car certaines données doivent encore être communiquées par les communes les concernant.

> Recommandation du GW de prendre comme prévision pour la période 2024-2030 le montant de **20.849.845,75 €**.

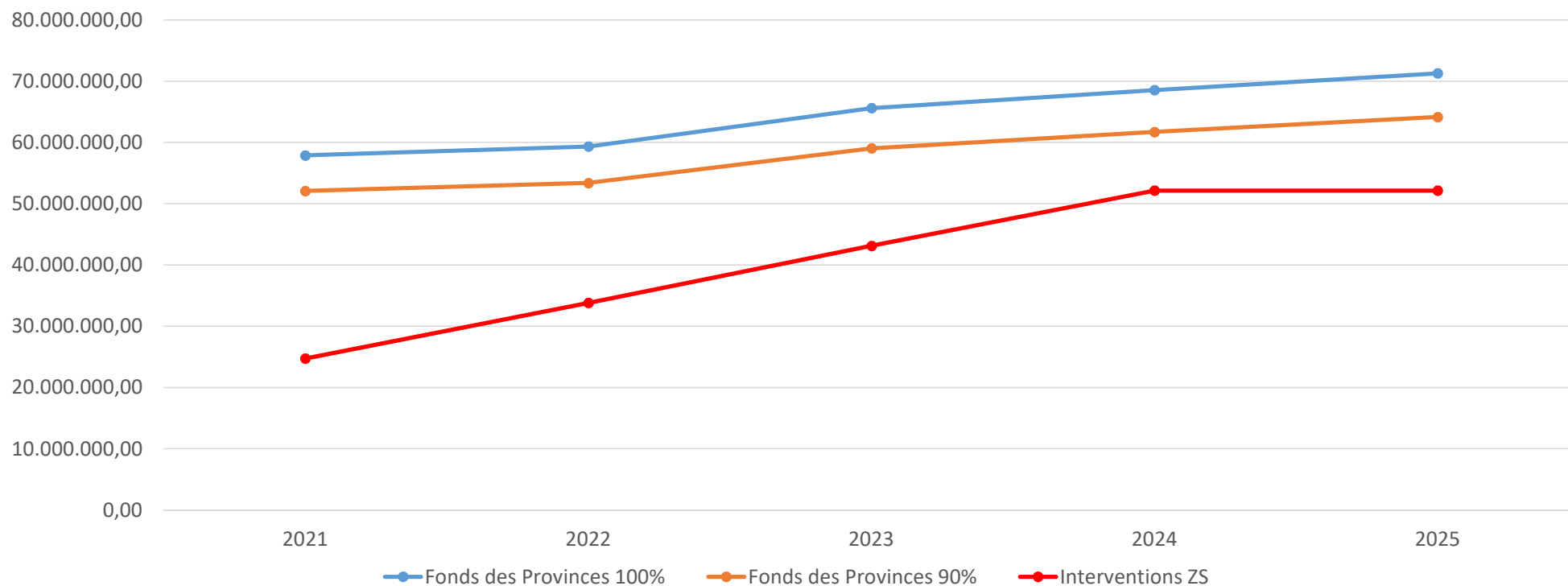


Province de
Hainaut

Evolution du Fonds des Provinces Et des interventions pour les ZS



Proposition de l'APW (moratoire 2024): limiter l'intervention ZS aux montants du Fonds des Provinces



Le Patrimoine provincial



HGP gère **plus de 180 sites**, un patrimoine bâti conséquent:

Un budget ordinaire de +/- 12 millions € (entretiens obligatoires + locations)

→ Réduction nécessaire de 50% du patrimoine!



Province de
Hainaut

HIT – Budget



- Un **budget ordinaire** de **1.324.000 €** (entretien des abords et des cours d'eau)
- Un **budget extraordinaire** de **4.925.000 €** pour l'amélioration des cours d'eau avec des subsides également à la clé pour un montant de **270.000 €**.



Province de
Hainaut

Des réserves transformées en provisions



Réserves au 31/12/22	49.970.469 €
Compte 23 - 7.174.000 €	
Budget initial 24 - 6.600.000 €	
MB2 2024 -9.913.858 (pour additionnels PI)	
Total	26.282.611 €
Transformation en provisions pour le financement des ZS	26.200.000 €



Province de
Hainaut

Analyse du budget



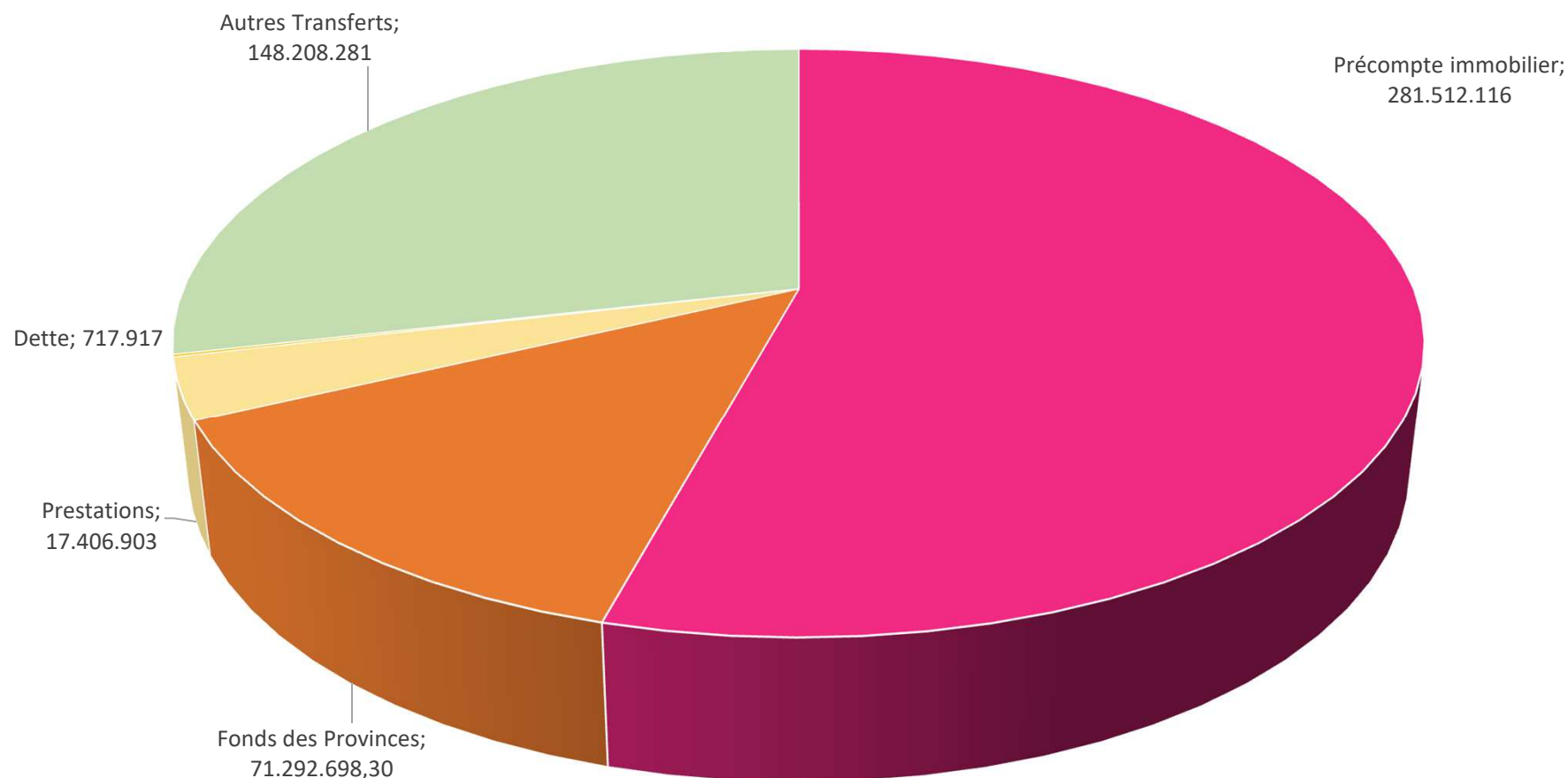
ORDINAIRE			
Recettes		Dépenses	
Prestations	17.406.903	Personnel	333.137.729
Transferts	501.888.995	Fonctionnement	77.150.576
Dette	717.197	Transferts	73.049.196
		Dette	36.157.795
	520.013.095		519.495.296
Prélèvements	0	Prélèvements	496.500
Boni exercice	21.299		
Boni exercices antérieurs	18.624.190		
Boni général	18.645.489		
Subventions-traitements (enseignants)	280.968.545	Traitements enseignants	280.968.545
Total avec enseignants	800.981.640	Total avec enseignants	800.463.841
EXTRAORDINAIRE			
Recettes		Dépenses	
Transferts	4.802.202		569.623
Investissements	736.001		27.437.106
Dette	23.242.734		234.205
	28.780.937		28.240.934
Boni avant prélèvements	540.003		
Prélèvements	260.000		700.000
Boni exercices antérieurs	64.314.860		
Boni général	64.414.863		

H A I N A U T . B E



Province de
Hainaut

Répartition des recettes ordinaires 2025



H A I N A U T . B E



Province de
Hainaut

Recettes de prestations



- Augmentation de **309.319 €** par rapport au budget initial 2024
 - Grâce entre autre à la revalorisation des recettes liées aux agents détachés (concernant la régie CERA Condorcet), des recettes complémentaires pour HIT et pour l'établissement de promotion sociale repris à la Ville de St Ghislain.



Province de
Hainaut

Recettes de transferts

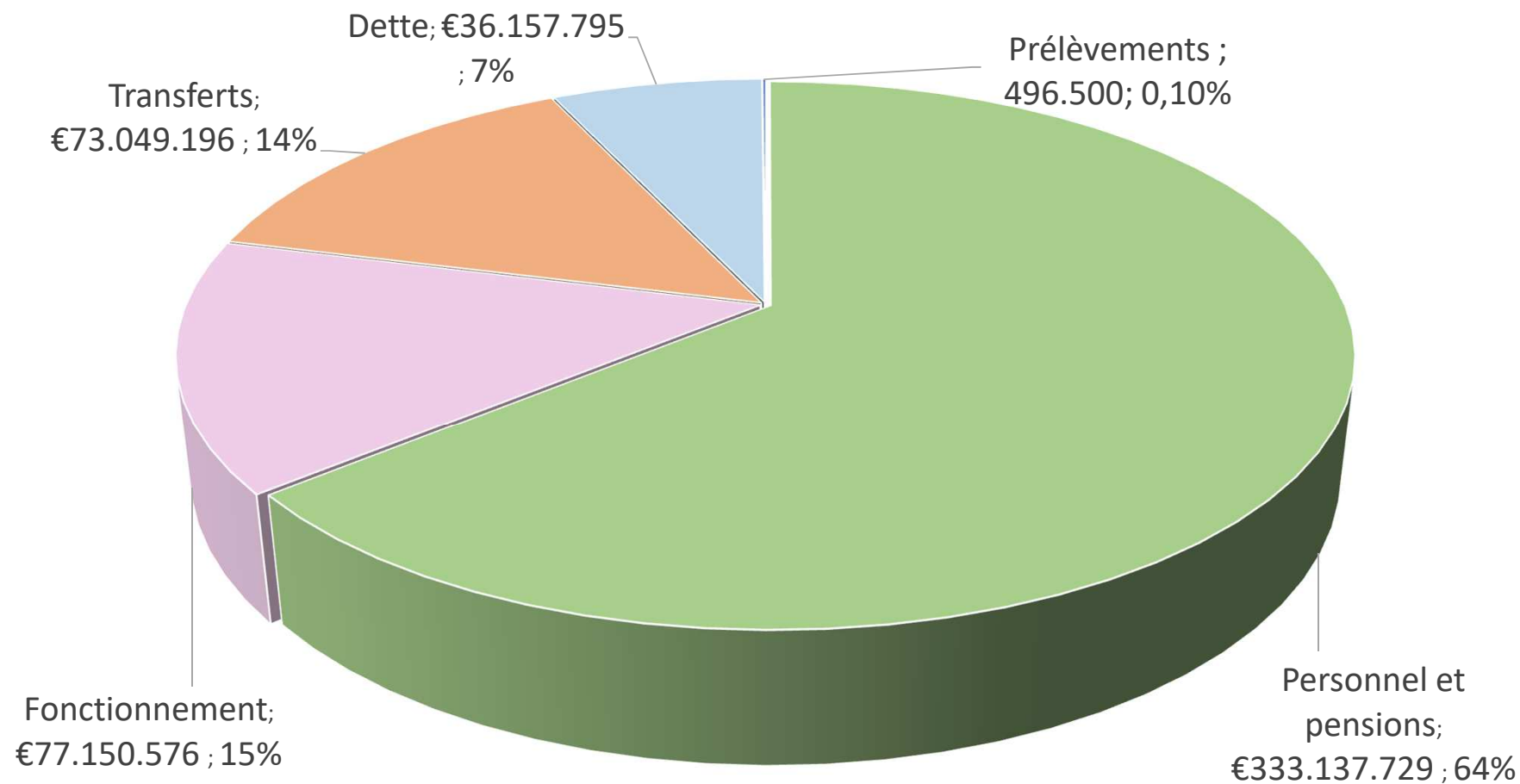


- Augmentation de **16.917.084** € par rapport au budget initial 2024
 - Grâce à l'ajustement des subventions-traitements des enseignants subventionnés sur base du montant du compte 2023 (indexé deux fois)
 - Pour le surplus, augmentation globale de 1.603.080 €



Province de
Hainaut

Répartition des Dépenses ordinaires 2025



H A I N A U T . B E



Province de
Hainaut

Dépenses de Dettes



- - **103.815 €** par rapport au budget initial 2024:
 - + 900.000 € (adaptation à la hausse par prudence des intérêts pour billets de trésorerie)
 - - 875.320 € (Capital et intérêts crédits)
 - - 128.495 € (Fin prêt CRAC Ambroise Paré)



Province de
Hainaut

Un budget extraordinaire très ordinaire



Recettes		Dépenses	
Transferts	4.802.202	Transferts	569.623
Investissements	736.001	Investissements	27.437.106
Dette	23.242.734	Dette	234.205
	28.780.937		28.240.934
Prélèvements	260.000	Prélèvements	700.000

Et demain?



Pour le Collège provincial du Hainaut les perspectives de 2025 font certes apparaître une situation difficile. Elle peut toutefois s'avérer tenable à quatre conditions :

- Que la prochaine majorité poursuive et applique strictement les mesures mise en œuvre dans le cadre du **plan d'économie** « Année créative »
- Que l'intervention des Provinces dans les zones de secours soit **plafonnée au niveau du Fonds des Provinces**, actuellement estimé à 71 292 698 € en 2025 (position officiellement portée par l'Association des Province wallonnes)
- Que la Wallonie ne destructure pas le mécanisme financier du **précompte immobilier**
- Que des **Assises territoriales** définissent le champ d'intervention des différents niveaux de pouvoir en Wallonie et ouvre la voie à une réelle réforme des Provinces.

Mais maintenant, la DPR....



Province de
Hainaut



« ***Le pire n'est jamais certain*** »

Emmanuel Tourpe

H A I N A U T . B E



Province de
Hainaut

**chaque jour
avec vous !**



Province de
Hainaut



**Serge Hustache,
Président du Collège provincial**

Présentation du projet du Budget 2025

24 septembre 2024



Province de
Hainaut



« *Etre optimiste est un combat* »

Eric-Emmanuel Schmitt

H A I N A U T . B E



Province de
Hainaut



« Nous avons, au terme de cette législature, relevé le défi d'assumer le pourtant insoutenable financement des zones de secours sans toucher à l'emploi. » (Budget 2024)

Le budget 2025 essentiellement un budget technique.



Province de
Hainaut

Photographie du Budget 2025



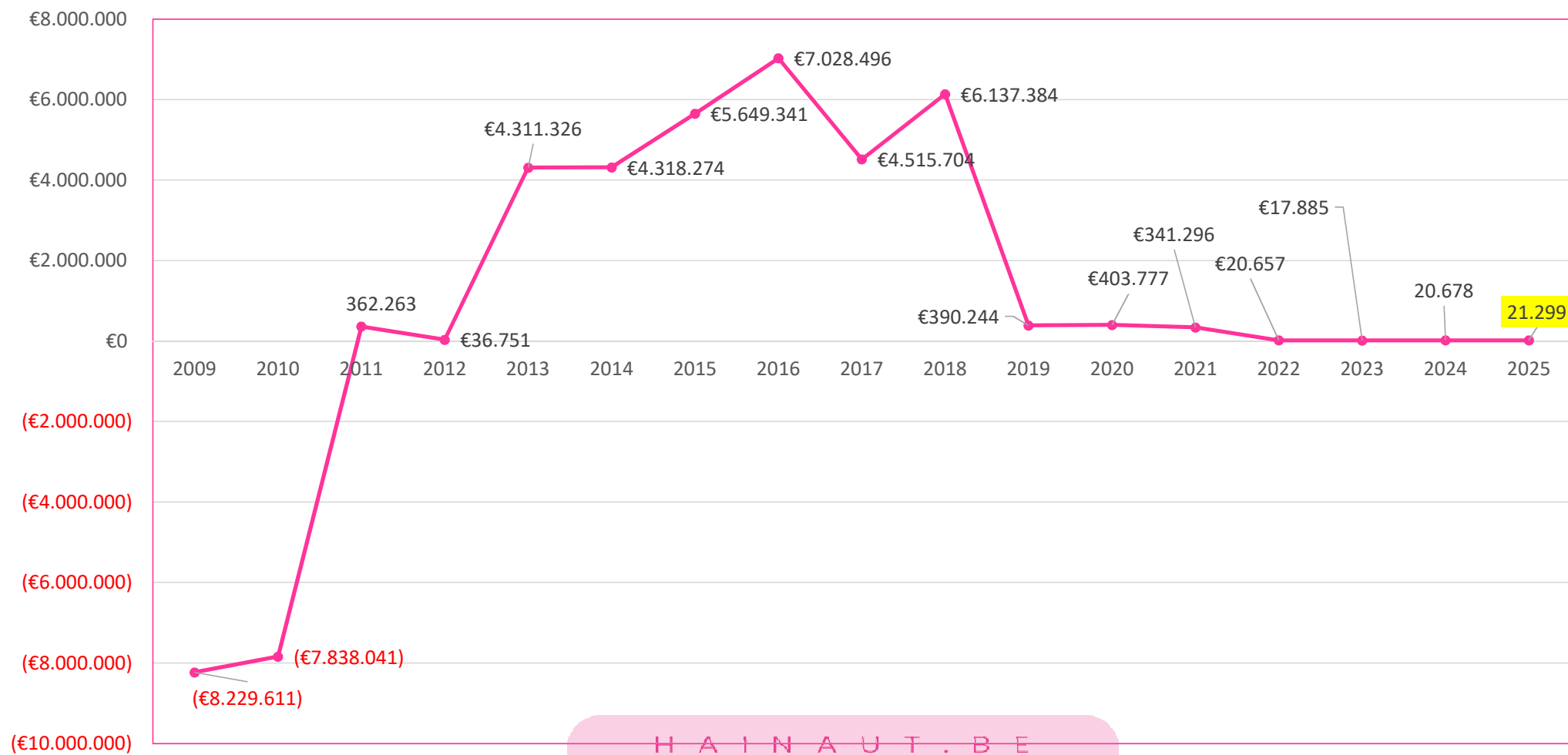
ORDINAIRE			
Recettes		Dépenses	
Prestations	17.406.903	Personnel	333.137.729
Transferts	501.888.995	Fonctionnement	77.150.576
Dette	717.197	Transferts	73.049.196
		Dette	36.157.795
	520.013.095		519.495.296
Prélèvements	0	Prélèvements	496.500
Boni exercice	21.299		
Boni exercices antérieurs	18.624.190		
Boni général	18.645.489		
Subventions-traitements (enseignants)	280.968.545	Traitements enseignants	280.968.545
Total avec enseignants	800.981.640	Total avec enseignants	800.463.841
EXTRAORDINAIRE			
Recettes		Dépenses	
Transferts	4.802.202		569.623
Investissements	736.001		27.437.106
Dette	23.242.734		234.205
	28.780.937		28.240.934
Boni avant prélèvements	540.003		
Prélèvements	260.000		700.000
Boni exercices antérieurs	64.314.860		
Boni général	64.414.863		

H A I N A U T . B E



Province de
Hainaut

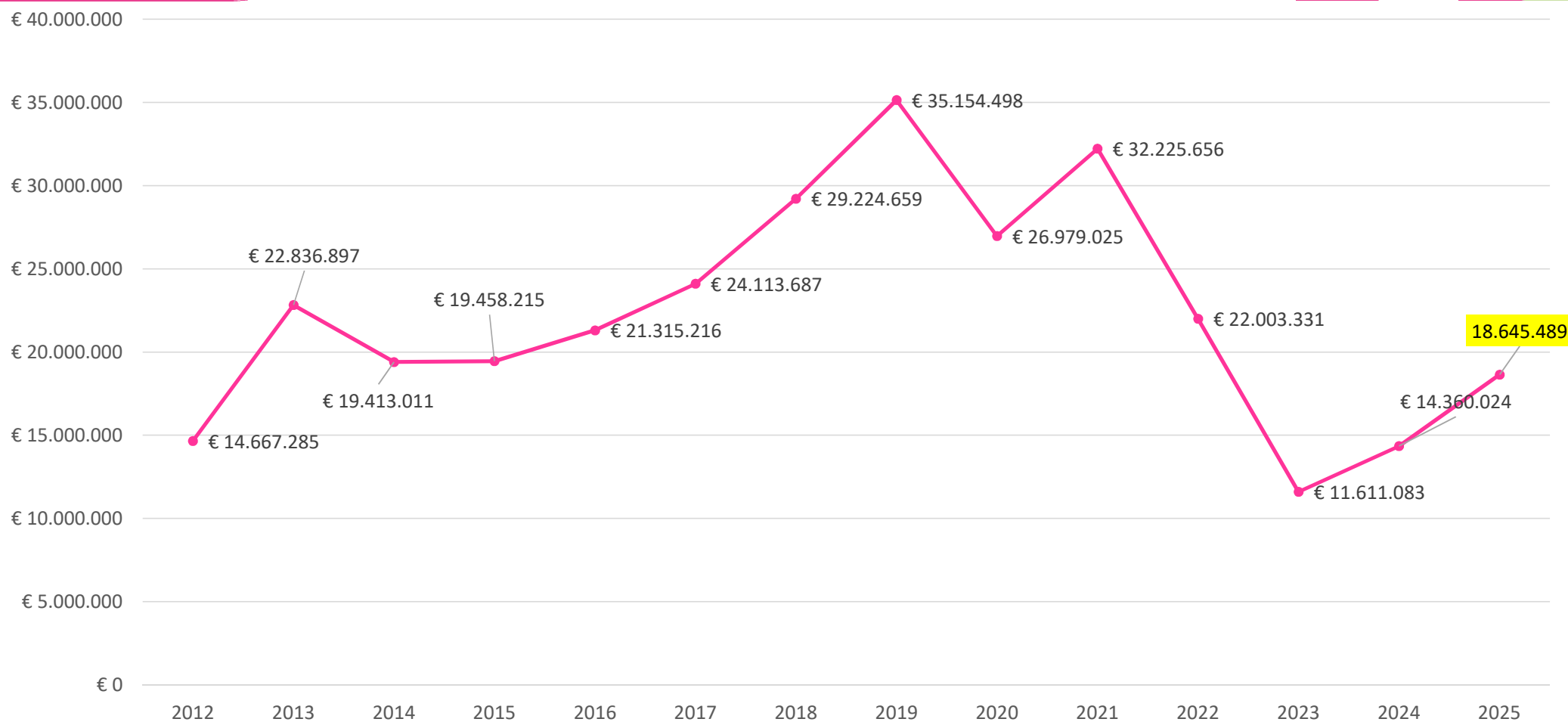
Evolution du boni initial à l'exercice propre





Province de
Hainaut

Evolution du boni général



H A I N A U T . B E



Province de
Hainaut



**« Ne pas railler, ne pas déplorer, ne pas
maudire, mais comprendre »**
Baruch Spinoza



Province de
Hainaut

Les grands enjeux et les grands défis du Hainaut



1. Le financement des zones de secours
2. L'évolution de l'emploi
3. Les effets du plan PEP's
4. Les dépenses de pensions
5. La réforme de la fonction publique locale
6. La fiscalité immobilière wallonne
7. Le Fonds des Provinces et les compensations
8. Le patrimoine provincial
9. Analyse du budget 2025

Le financement des zones de secours – la DPR



- Pour rappel, l'étude CIRIEC de l'APW avait déjà montré que la reprise du financement communal des zones de secours par les Province est une réforme anticonstitutionnelle et qui ne repose que sur la bonne volonté des Provinces.
- la section législation du Conseil d'Etat s'est prononcée sur une proposition de décret visant le financement des zones de secours par les provinces dans un avis rendu le 9 août dernier, en faisant état d'une violation du principe de loyauté fédérale, d'un empiètement de la Région wallonne sur les compétences fédérales, d'un contournement de l'esprit de la loi,... Avant de conclure comme suit : « ***imposer que ce financement complémentaire soit pris en charge par les provinces n'est, dans le contexte examiné, pas admissible*** »
- Néanmoins la nouvelle DPR prévoit que « le gouvernement *stabilisera juridiquement le transfert de la dotation provinciale aux zones de secours et fixera une trajectoire budgétaire pour finaliser la reprise totale du financement des Zones de secours déchargeant ainsi au maximum les villes et communes* »



Province de
Hainaut



***« Il n'est pas de vent favorable pour celui
qui ne sait pas où il va »***
Sénèque



Province de
Hainaut

Le financement des zones de secours



	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Montant numéraires	14,8 mio	24,7 mio	33,8 mio	43,1 mio	52,1 mio	52,1 mio?	?	?
% théorique	20%	30%	40%	50%	65%	65% ou 100%?	?	?
Extrapolation				52,3 mio	72 mio	115,8 mio	120,3 mio	125,2 mio
Delta				+ 9,2	+ 20	?	?	?



Province de
Hainaut

Le financement des zones de secours – la DPR



La Province de Hainaut a déjà injecté plus de **250 millions d'€** dans le cadre du financement des Zones de secours.

L'évolution de l'emploi



Depuis 2009, la Province de Hainaut applique un **moratoire sur le non-remplacement du personnel partant à la retraite**.

Cette mesure a été renforcée en 2021 avec la volonté de **réduire de 10% l'effectif (-450 ETP) d'ici fin 2024**.

Les résultats sont encourageants et le nombre d'ETP a diminué de 4567 à 4220 en août 2024

➤ Soit **-347 ETP (ou -7,6% ETP)** en 3 ans.

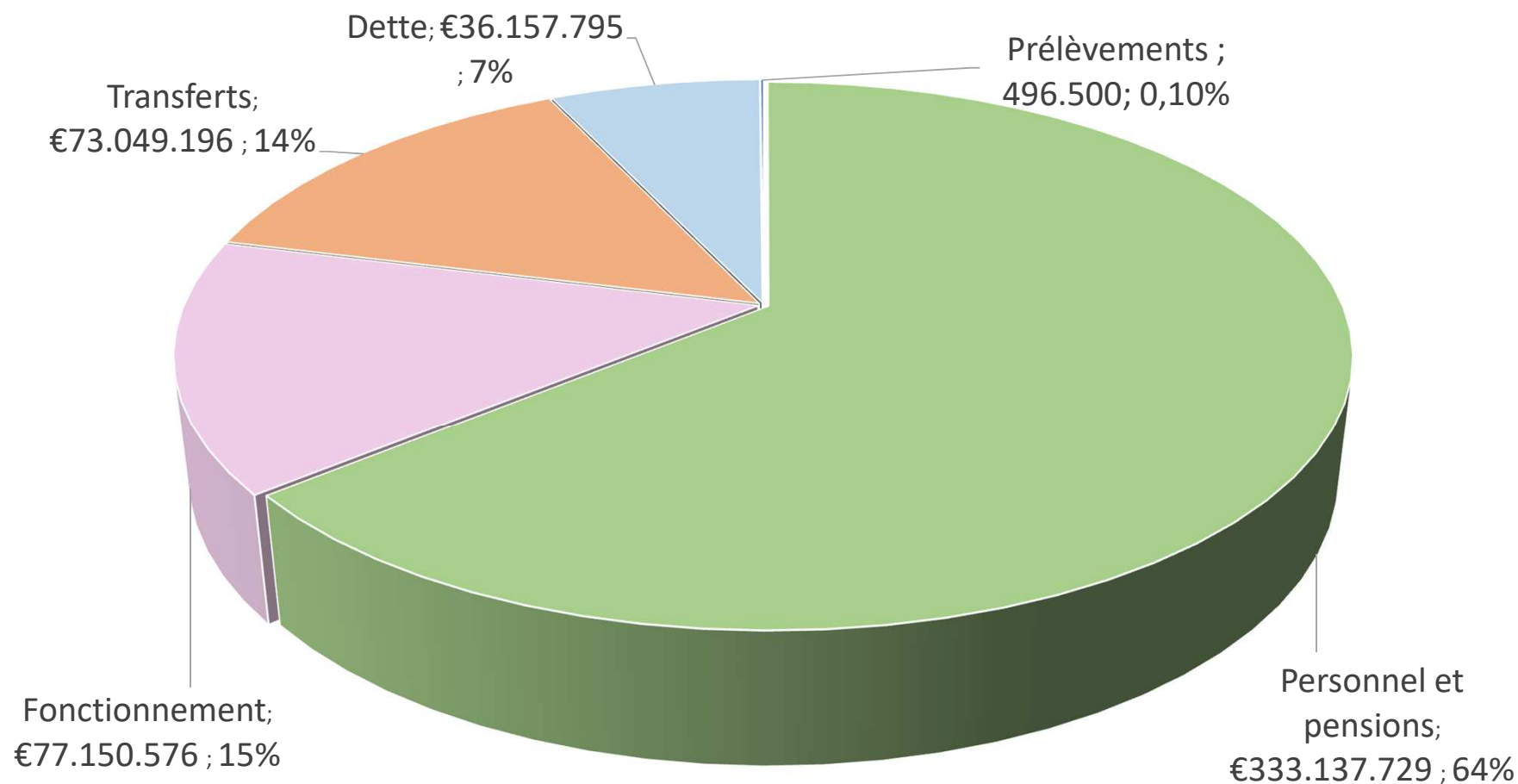


Si la masse salariale tient compte de tous les montants bruts rémunérés par la Province, **la mesure des ETP ne tient pas compte** des : collaborateurs occasionnels, des conseillers provinciaux et des contrats liés aux primes éventuelles qui ne correspondent pas à une charge de travail (jetons de présence, frais KM, compléments ONSS, etc.). En effet, ceux-ci n'ont pas de charge contractuelle au niveau de la Province.



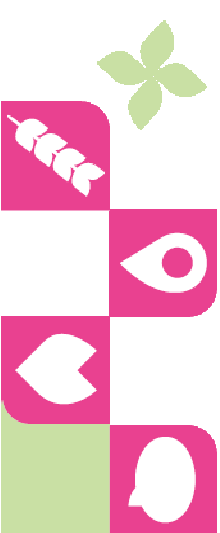
Province de
Hainaut

Part du personnel dans les dépenses ordinaires 2024

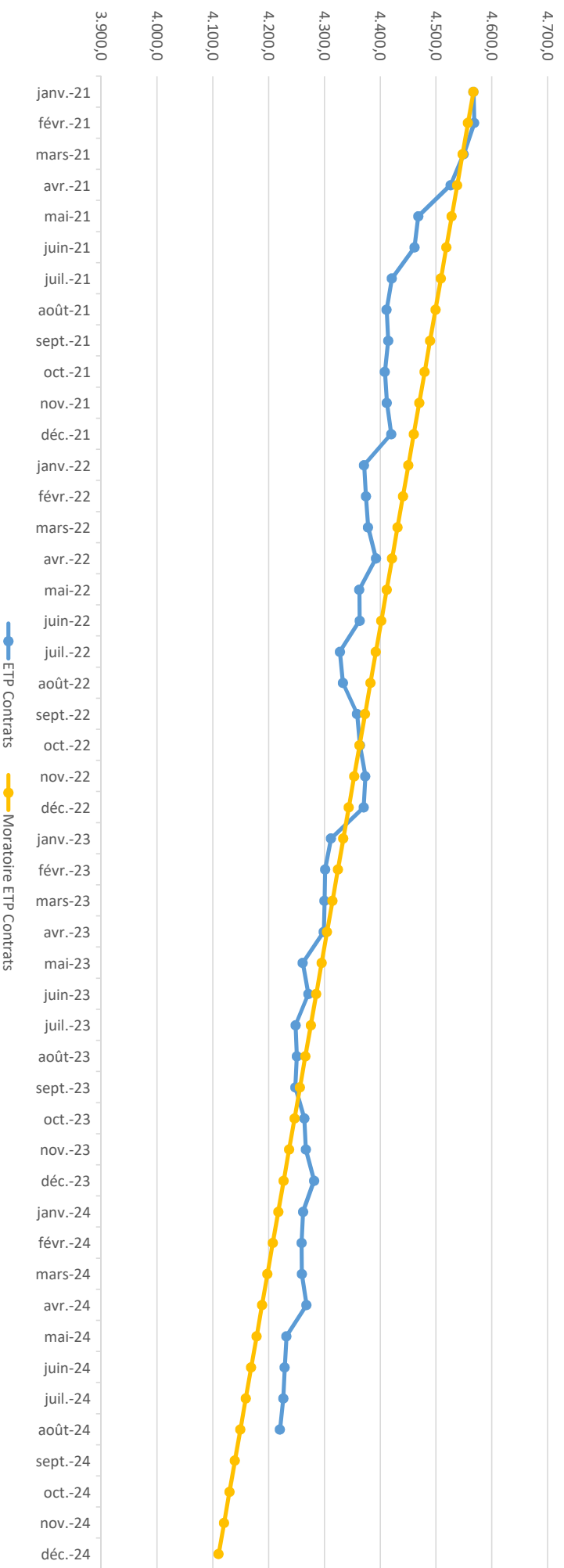


H A I N A U T . B E

Evolution des ETP depuis la mise sur pied du moratoire



Evolution des ETP de 2021 à 2024



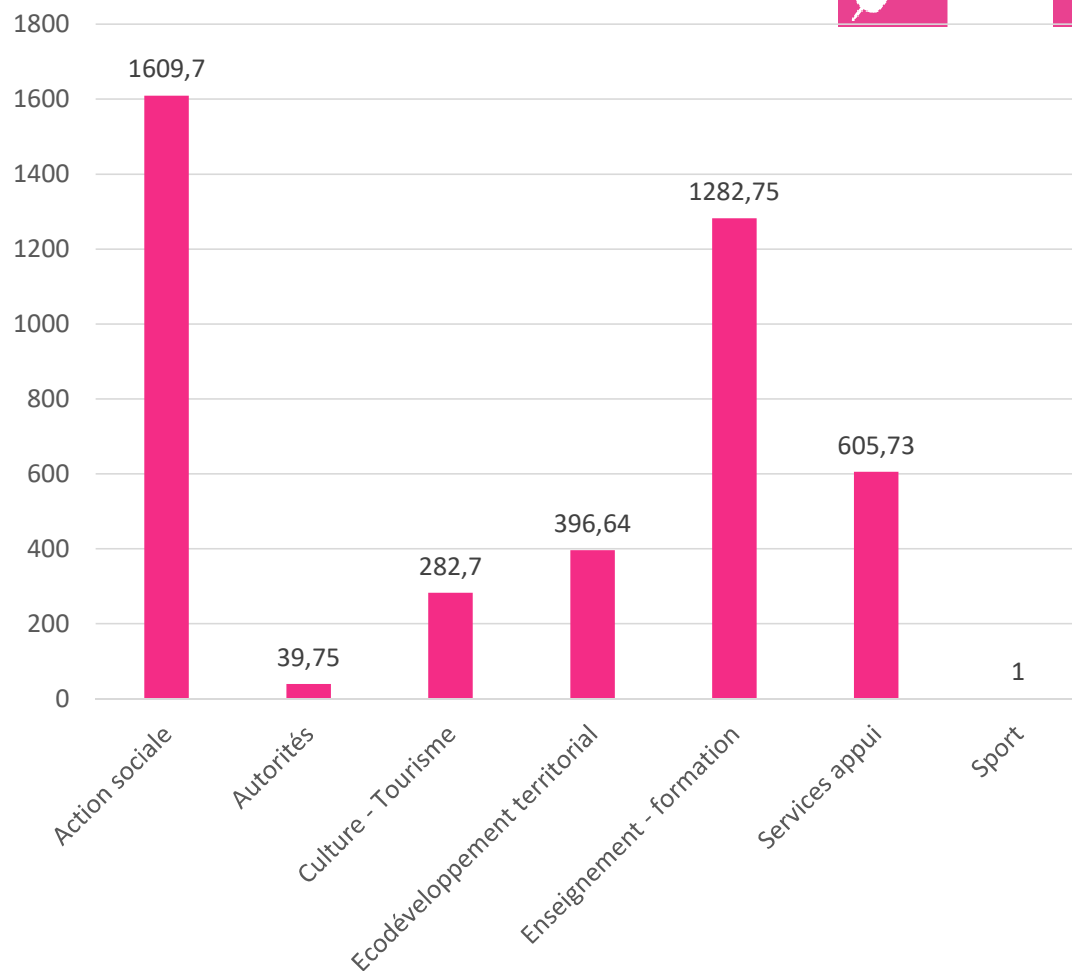


Province de
Hainaut

Répartition des ETP (au 30/08/24)



Secteur d'activité	Total : 4228,974 ETP	%
Action sociale	1609,07	38,18%
Autorités	39,75	0,94%
Culture - Tourisme	282,7	6,71%
Eco- Développement territorial	396,64	9,41%
Enseignement / formation	1282,75	30,44%
Services d'appui	605,73	14,37%
Sport	1	0,02%





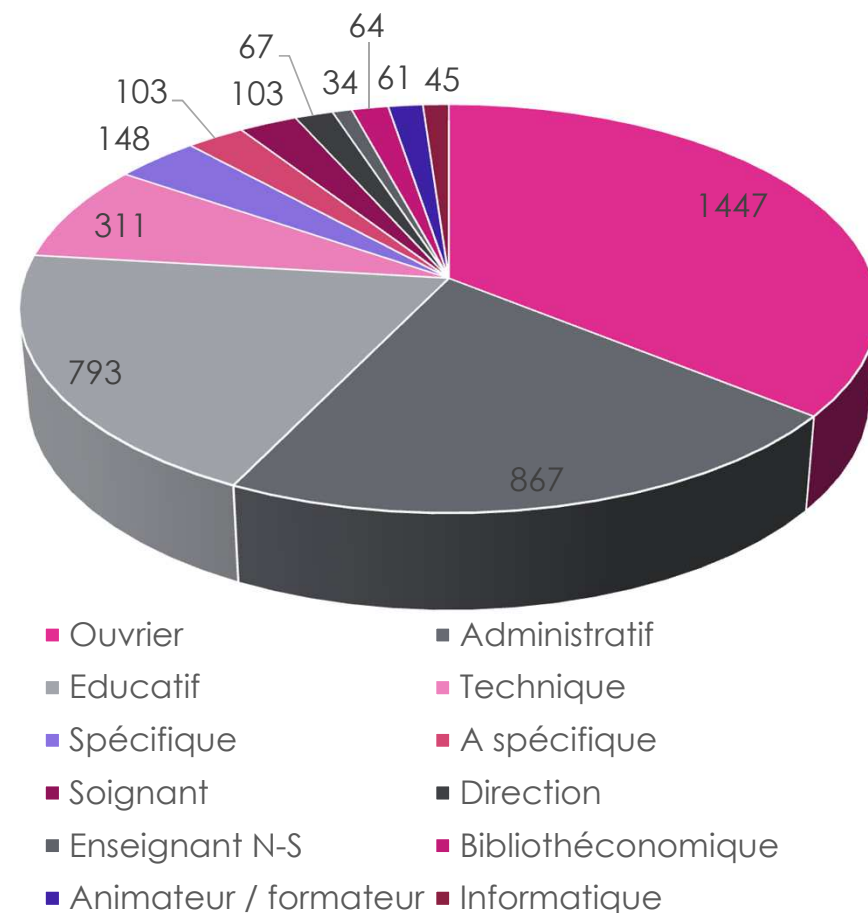
Province de
Hainaut

Ventilation des ETP



Catégorie professionnelle	ETP Standard	%
Ouvrier	1.446,65	34,33%
Administratif	866,79	20,57%
Educatif	793,45	18,83%
Technique	310,50	7,37%
Spécifique	147,99	5,89%
A spécifique	174,49	4,14%
Soignant	102,62	2,44%
Direction	67	1,59%
Enseignant N-S	34,30	0,81%
Bibliothéconomique	64,25	1,52%
Animateur / formateur	60,60	1,44%
Informatique	45,30	1,08%
Total	4.213,94	100%

Ventilation du personnel en ETP par catégorie professionnelle au 30/08/2024





Province de
Hainaut



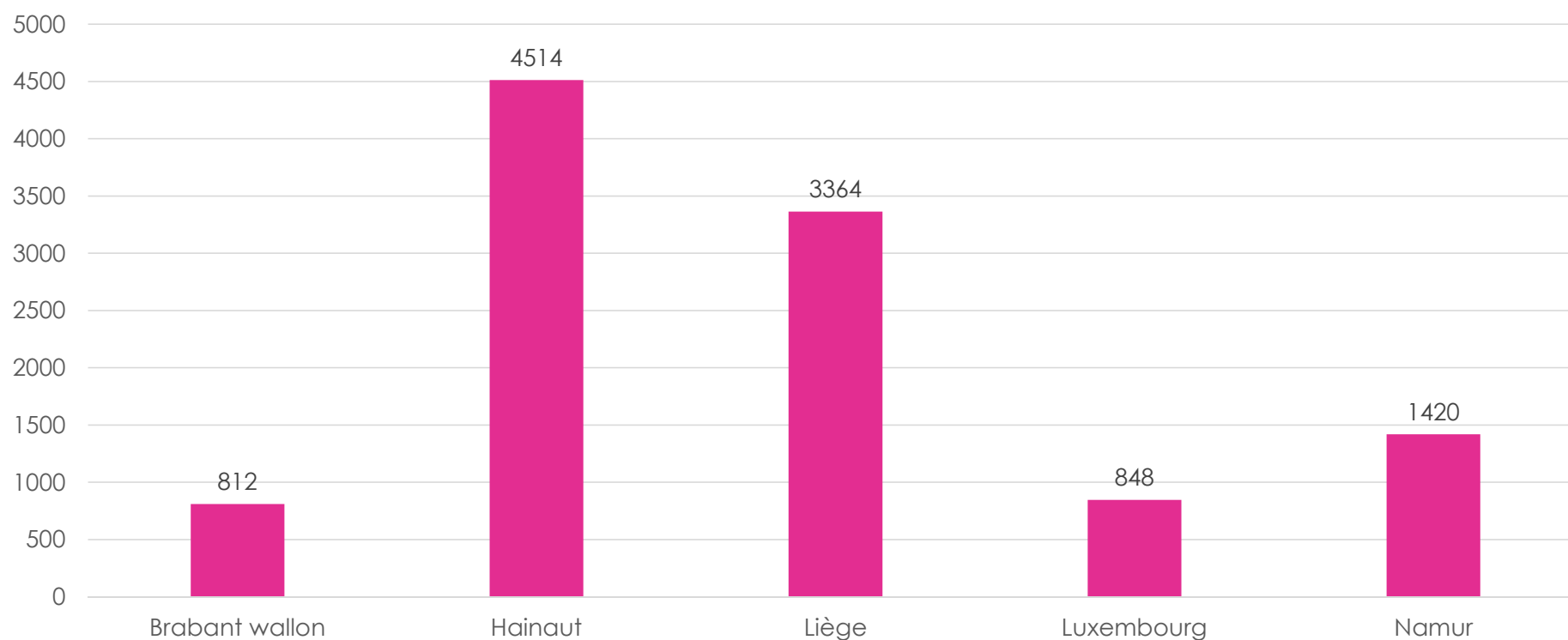
**« Je suis trop septique que pour être
incrédule »**

Benjamin Constant



Province de
Hainaut

Comparatif du nombre d'agents dans les 5 provinces wallonnes



■ Nbre d'agents provinciaux (Source: APW / Chiffres 2022)

H A I N A U T . B E

Les effets du Plan PEP's



En 2024 =

- ✓ **A l'initial** : 19.138.057 €
- ✓ **MB2 2024** (Conseil du 8 octobre) : - 1,5 millions € placés en provision pour le financement des zones de secours.

En 2025 =

- ✓ **A l'initial** : 19.134.664 € : montant similaire par prudence (nous sommes toujours dans un contrat à prix variables)

Les effets du Plan PEP's



Depuis deux ans, le Plan PEP's fait ses preuves, grâce à un **engagement provincial collectif** de tous les agents, appuyé par l'excellent travail des **contrôleurs énergie**:

- ✓ Près de **25% d'économies réalisées** en moyenne, voire même parfois **jusqu'à 50%** sur certains sites;
- ✓ Reconduction du plan pour la période de chauffe 2024-25
- ✓ Poursuite de la politique de sensibilisation des agents provinciaux aux gestes « anti-gaspi »

Pour rappel : le Plan PEP's



- ✓ **Optimiser** les heures de chauffage par une diminution générale de la température dans les locaux entre 8h et 16h30 (19° dans les bureaux et les classes, 18° dans les ateliers) ;
- ✓ **Limiter** le nombre de bâtiments à chauffer par une rationalisation des espaces ;
- ✓ **Revoir** la politique d'occupation des locaux provinciaux par des tiers ;
- ✓ **Optimiser** les installations techniques par un contrôle strict des chaudières et des compteurs d'eau ;
- ✓ **Sensibiliser** le personnel mais également les élèves à la chasse aux gaspis ;

L'évolution des dépenses de pension



3 inquiétudes :

- **Evolution à la hausse du déficit des pensions** (différentiel entre cotisations de base et pensions à payer)
- **Evolution à la hausse du taux de responsabilisation** : de 75,51% en 2025 à 85,38% en 2029.
- Menace de devoir **inscrire la cotisation de responsabilisation à l'exercice propre** → montants complémentaires à retrouver pour équilibrer le budget.

La **cotisation de responsabilisation** (exercice antérieur) a été estimée par le Service des Pensions à **15.687.062 €**, soit 1 millions d'€ de plus qu'en 2024. On observe une évolution à la hausse d'année en année. A ce stade, les services financiers n'ont pas tenu compte de l'incitant fédéral car il existe une grosse incertitude à ce sujet.

La réforme de la Fonction publique locale



- **14 mars 2024** : vote du décret modifiant le CDLD en ce qui concerne la fonction publique locale
 - **1^{er} juillet 2024** : entrée en application du décret
- Le cadre et le statut général du personnel devront être mis en conformité **au plus tard le 31 décembre 2025**.

Il y aura un impact financier pour ces adaptations et recommandations qu'il est difficile de chiffrer à l'heure actuelle. Les Services financiers et l'IGRH travaillent de concert pour estimer cet impact.

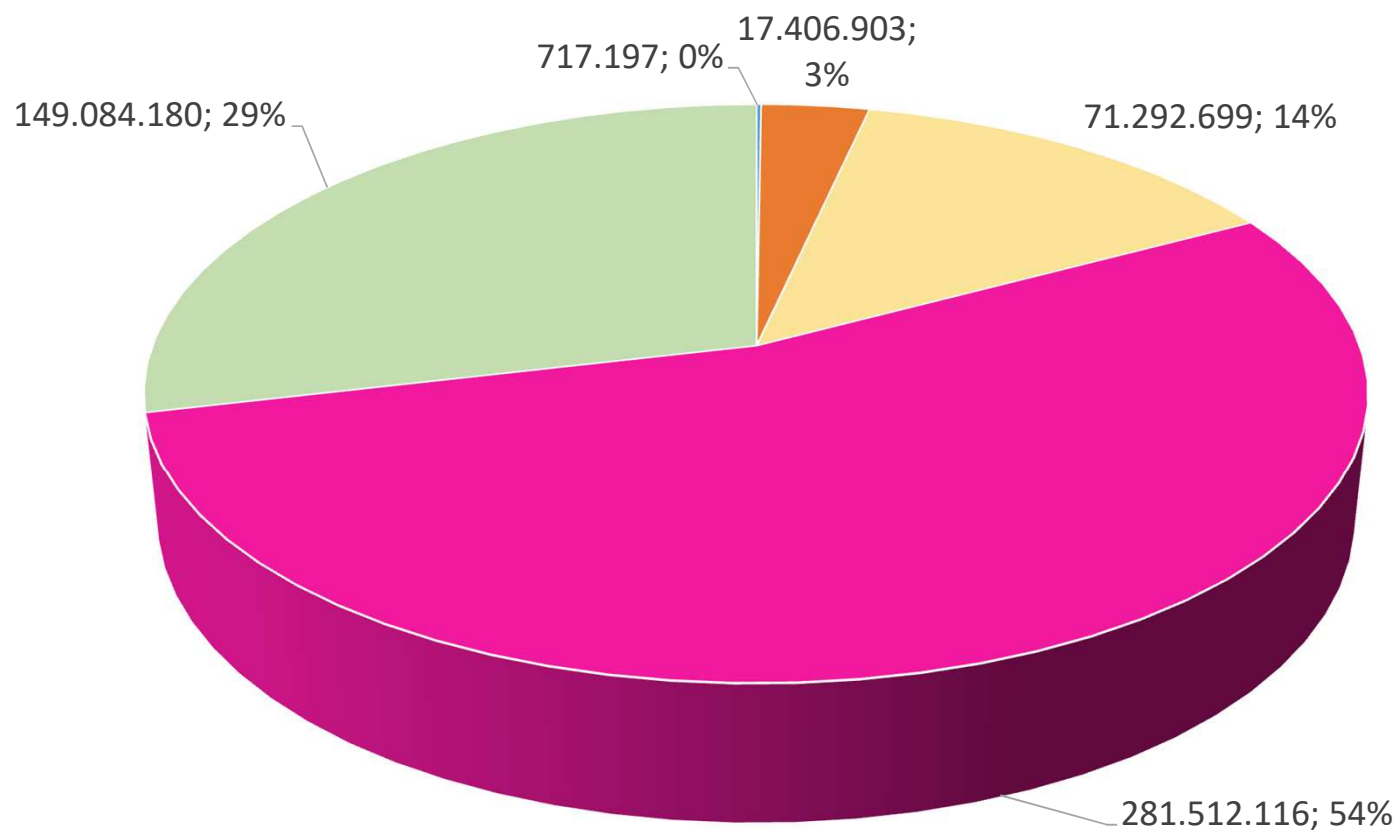


Province de
Hainaut

La fiscalité immobilière wallonne



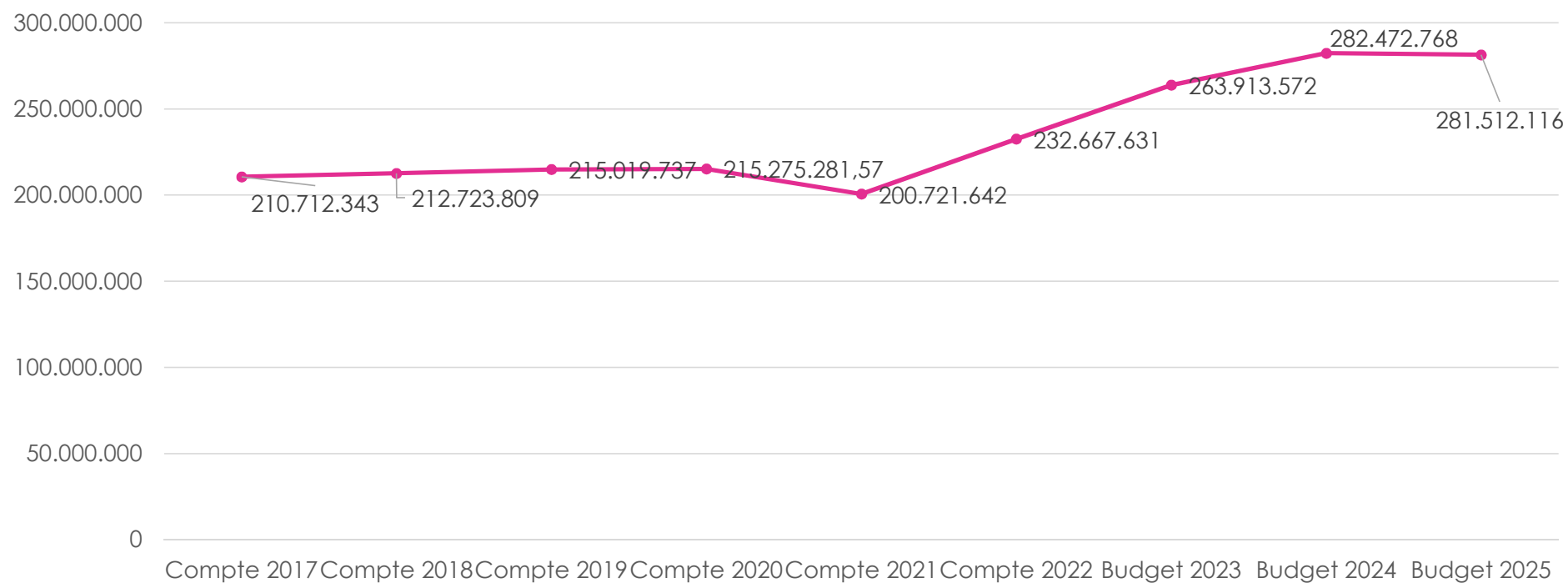
Le Précompte des Revenus Immobiliers représente **54,14%** des recettes provinciales.





Province de
Hainaut

Evolution du rendement des additionnels au PI





En date du 24 juin 2024, la Province de Hainaut a reçu un courrier du SPW l'informant d'une nouvelle méthode de calcul pour établir les prévisions budgétaires des additionnels au précompte immobilier.

	Juin 2023	Septembre 23	Juin 24	Différentiel
2023	265.409.998			
2024	281.263.396	282.472.768	259.472.768	-22.876.410
2025	299.787.098	303.463.774	264.785.422	-38.678.352
2026	314.657.848	318.514.343	270.081.847	-48.432.496
2027	326.164.249	330.499.024	275.485.631	-55.013.393
2028		342.971.118	280.996.775	-61.974.343
2029		355.947.798	286.615.279	-69.332.519



Au vu de l'écart conséquent entre ces dernières prévisions et celles d'avant, il est autorisé pour les Provinces « *de conserver les prévisions budgétaires de septembre 2023 dans les MB2024 et dans le Budget initial 2025* » en l'occurrence plus de 303 millions.

Méthode retenue : Utiliser la méthode de calcul utilisée jusqu'en 2021, avant la reprise par le SPW:

- ✓ Prendre la prévision 2023 non indexée. Nous bénéficions des coefficients d'indexation des revenus cadastraux (par rapport à 2023) : +7,19% pour 2025 (-3% dégrèvements) → 4,19% d'indexation
→ **281.512.116 €** pour 2025



La Province de Hainaut dispose, au sein du service Stratégie et Supracommunalité, d'une équipe de **7 agents menant les missions d'indicateurs experts provinciaux**.

Cette mission consiste à **aider les communes à mettre à jour leurs données cadastrales**, et permet à la Province de bénéficier d'une rentrée financière supplémentaire grâce à la révision des revenus cadastraux.

A ce jour, le service traite les dossiers de **14 communes**.

Le partenariat Commune-Province est concrétisé par une convention.

Un certain nombre de nouvelles communes ont exprimé leur volonté de bénéficier des services de la cellule indicateurs-experts, elles souhaitent adhérer au dispositif en 2025.

Les différentes missions possibles sont :

- L'encodage des permis d'urbanisme et uniques dans l'application web URBAIN;
- La recherche d'immeubles agrandis ou transformés sans permis ;
- Le relevé des discordances entre les informations reprises à la matrice cadastrale et la réalité sur terrain, tant pour les immeubles bâtis que non-bâtis.

Communes	
Ath	Frasnes-lez-Anvaing
Brugelette	Honnelles
Charleroi (Goutroux)	Les Bons Villers
Charleroi (Marcinelle)	Mons
Charleroi (Mont Sur Machienne)	Pont-à-Celles
Chièvres	Quiévrain
Farciennes	Silly
Fleurus	Thuin



Province de
Hainaut

Le Fonds des Provinces



Dotation générale au Fonds des Provinces

Prévision en EUR	Fonds des provinces
2025	71.292.698,30
2026	72.519.303,50
2026	73.931.040,10
2028	75.368.221,30
2029	76.830.847,10
2030	78.320.233,60

> Soit une augmentation de **2.708.533,80 €** par rapport à 2024



Province de
Hainaut

Evolution du Fonds des Provinces sur les dépenses ordinaires

	Fonds des provinces- zones de secours	% Fonds des Provinces sur les dépenses ordinaires
2012	64.939.046	18,29%
2013	66.445.940	18,34%
2014	67.452.280	18,21%
2015	57.086.100	15,33%
	(63.429.000 – Zones de secours)	
2016	57.394.463	15,29%
	(63.771.626 – Zones de secours)	
2017	58.527.274	15,59%%
	(65.044.294 – Zones de secours)	
2018	56.632.736	14,98%
	(62.925.263 – Zones de secours)	
2019	51.026.645	13,30%
	(56.696.272 – Zones de secours)	
2020	50.684.327	12,8%
	(56.315.919 – Zones de secours)	
2021	52.109.664	12,31%
	(57.899.626 - Zones de secours)	
2022	53.412.207	11,83%
	(59.346.897 - Zones de secours)	
2023	59.062.620	13,19%
	(65.625.133 – Zones de secours)	
2024	61.725.744	12,05%
	(68.584.160 – Zones de secours)	
2025	64.163.428	12,35%
	(71.292.698 – Zones de secours)	

Les compensations fiscales de la Région wallonne



1. Compensation de la forfaitarisation des réductions du PRI pour enfants et personnes à charge

Pour l'exercice 2025: **4.952.567,14 €**

(calculé au départ de l'enrôlement du précompte immobilier en 2023).

2. Complément régional « Plan Marshall »

A ce stade, le Gouvernement wallon n'a toujours pas arrêté le montant du complément régional pour l'année 2023 car certaines données doivent encore être communiquées par les communes les concernant.

> Recommandation du GW de prendre comme prévision pour la période 2024-2030 le montant de **20.849.845,75 €**.

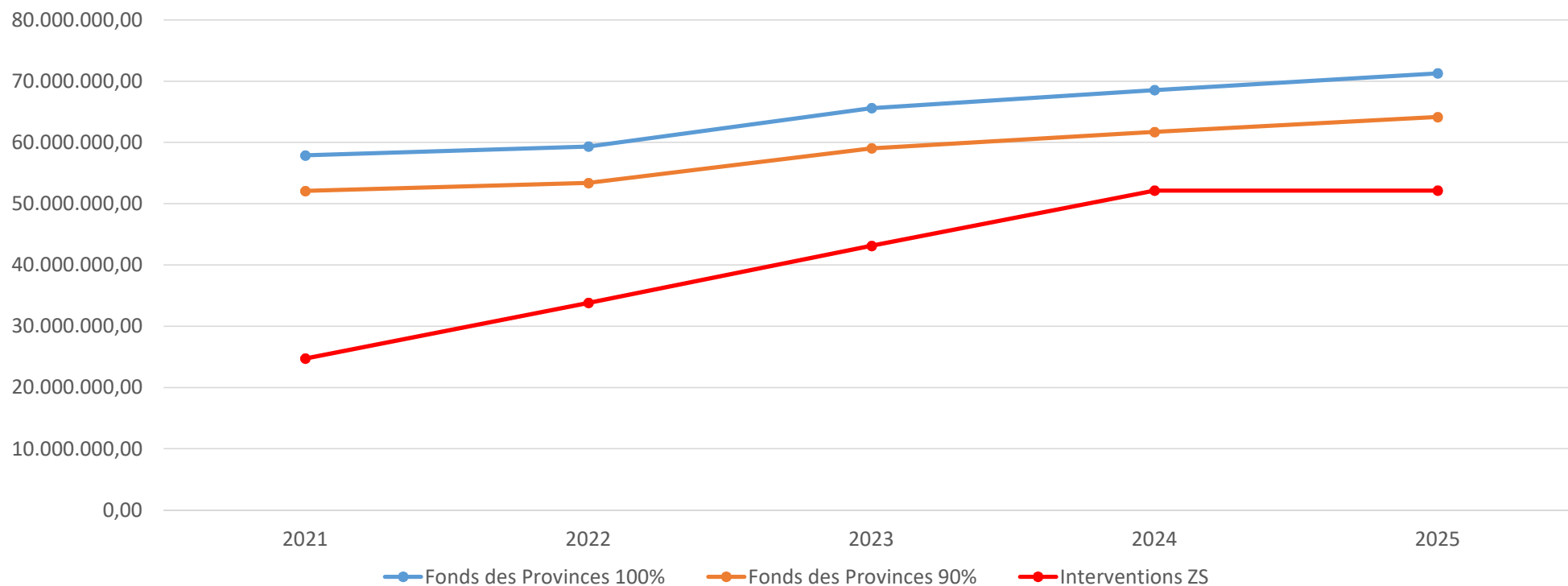


Province de
Hainaut

Evolution du Fonds des Provinces Et des interventions pour les ZS



Proposition de l'APW (moratoire 2024): limiter l'intervention ZS aux montants du Fonds des Provinces



Le Patrimoine provincial



HGP gère **plus de 180 sites**, un patrimoine bâti conséquent:

Un budget ordinaire de +/- 12 millions € (entretiens obligatoires + locations)

→ Réduction nécessaire de 50% du patrimoine!



Province de
Hainaut

HIT – Budget



- Un **budget ordinaire** de **1.324.000 €** (entretien des abords et des cours d'eau)
- Un **budget extraordinaire** de **4.925.000 €** pour l'amélioration des cours d'eau avec des subsides également à la clé pour un montant de **270.000 €**.

Des réserves transformées en provisions



Réserves au 31/12/22	49.970.469 €
Compte 23 - 7.174.000 €	
Budget initial 24 - 6.600.000 €	
MB2 2024 -9.913.858 (pour additionnels PI)	
Total	26.282.611 €
Transformation en provisions pour le financement des ZS	26.200.000 €



Province de
Hainaut

Analyse du budget



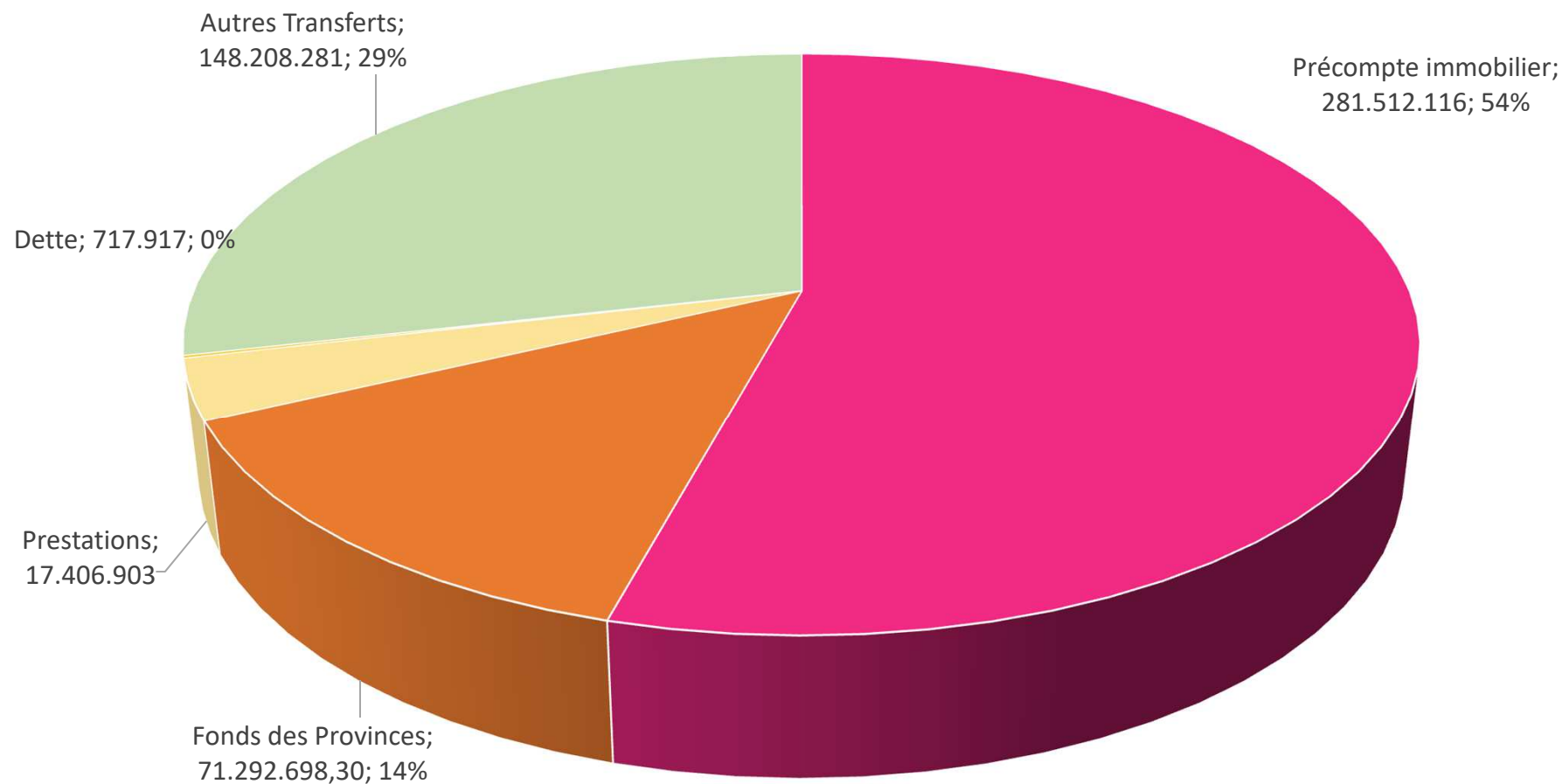
ORDINAIRE			
Recettes		Dépenses	
Prestations	17.406.903	Personnel	333.137.729
Transferts	501.888.995	Fonctionnement	77.150.576
Dette	717.197	Transferts	73.049.196
		Dette	36.157.795
	520.013.095		519.495.296
Prélèvements	0	Prélèvements	496.500
Boni exercice	21.299		
Boni exercices antérieurs	18.624.190		
Boni général	18.645.489		
Subventions-traitements (enseignants)	280.968.545	Traitements enseignants	280.968.545
Total avec enseignants	800.981.640	Total avec enseignants	800.463.841
EXTRAORDINAIRE			
Recettes		Dépenses	
Transferts	4.802.202		569.623
Investissements	736.001		27.437.106
Dette	23.242.734		234.205
	28.780.937		28.240.934
Boni avant prélèvements	540.003		
Prélèvements	260.000		700.000
Boni exercices antérieurs	64.314.860		
Boni général	64.414.863		

H A I N A U T . B E



Province de
Hainaut

Répartition des recettes ordinaires 2025

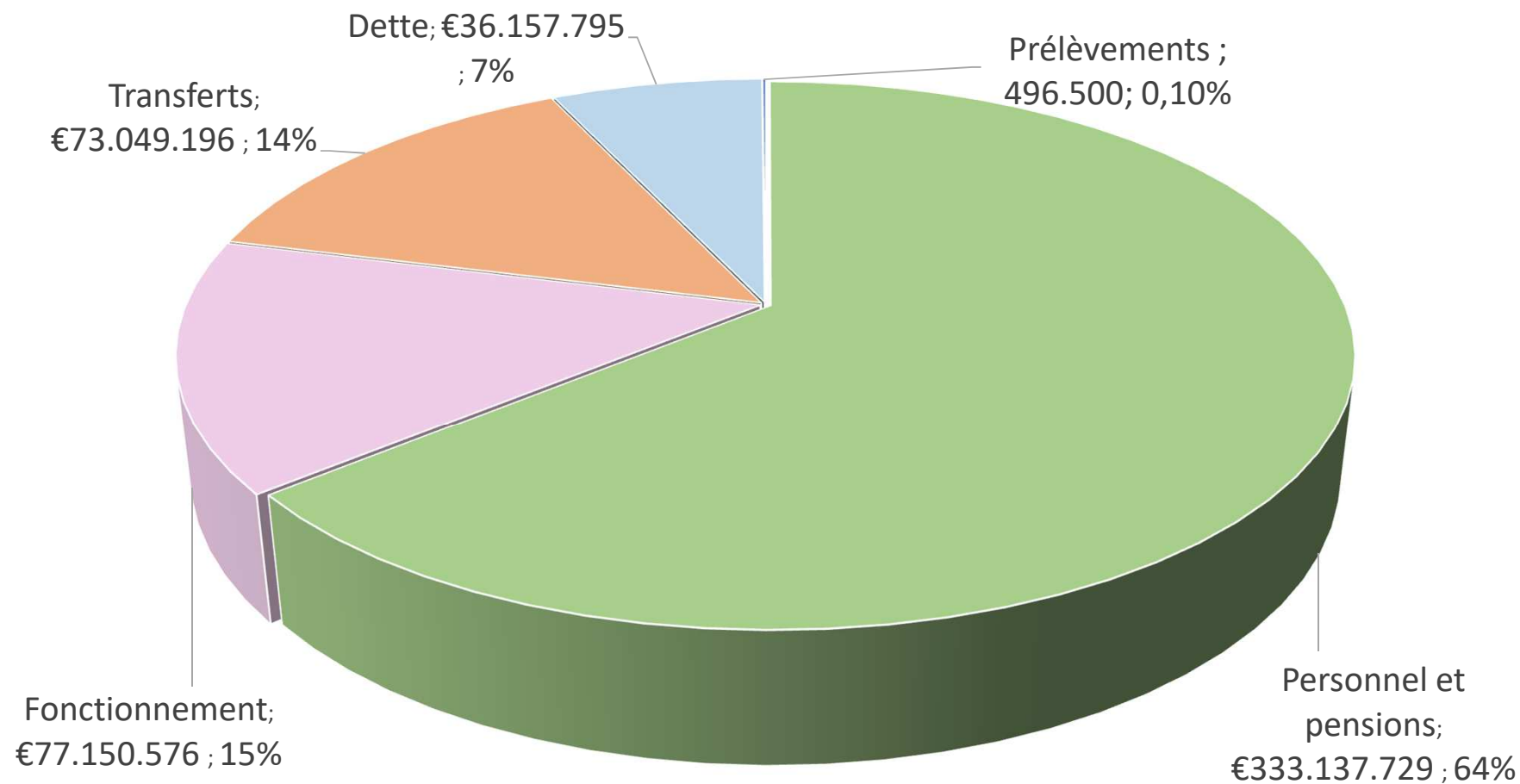


H A I N A U T . B E



Province de
Hainaut

Répartition des Dépenses ordinaires 2025



H A I N A U T . B E



Province de
Hainaut

Un budget extraordinaire très ordinaire



Recettes		Dépenses	
Transferts	4.802.202	Transferts	569.623
Investissements	736.001	Investissements	27.437.106
Dette	23.242.734	Dette	234.205
	28.780.937		28.240.934
Prélèvements	260.000	Prélèvements	700.000

Et demain?



Pour le Collège provincial du Hainaut les perspectives de 2025 font certes apparaître une situation difficile. Elle peut toutefois s'avérer tenable à quatre conditions :

- Que la prochaine majorité poursuive et applique strictement les mesures mise en œuvre dans le cadre du **plan d'économie** « Année créative »
- Que l'intervention des Provinces dans les zones de secours soit **plafonnée au niveau du Fonds des Provinces**, actuellement estimé à 71 292 698 € en 2025 (position officiellement portée par l'Association des Province wallonnes)
- Que la Wallonie ne destructure pas le mécanisme financier du **précompte immobilier**
- Que des **Assises territoriales** définissent le champ d'intervention des différents niveaux de pouvoir en Wallonie et ouvre la voie à une réelle réforme des Provinces.

Mais maintenant, la DPR....



Province de
Hainaut



« ***Le pire n'est jamais certain*** »

Emmanuel Tourpe

H A I N A U T . B E



Province de
Hainaut

**chaque jour
avec vous !**